

Les amphores de Lattes au Ve s. av. n. è.

par Éric Gailledrat

1. Panorama global des importations d'amphores à Lattes au Ve s. av. n. è.

Site portuaire, Lattes est par essence un habitat ouvert au négoce méditerranéen, et les amphores y sont logiquement présentes au Ve s. dans des proportions non négligeables, aux côtés d'autres produits importés. Au-delà de ce constat premier, et malgré les imprécisions qui demeurent quant à la compréhension de la première phase d'occupation du site – possible fondation étrusque - (Py 1995 ; Py *et al.* 2006), c'est bel et bien l'image d'un site à vocation emporique qui tend globalement à s'imposer. En effet, la dimension économique est ici incontournable pour pouvoir saisir le « pourquoi » d'une telle fondation, même si le « comment » reste, on l'a dit, encore imprécis dans un contexte de connivence entre indigènes et navigateurs méditerranéens. Les activités d'échange, dans toute leur diversité, sont ici très prégnantes durant toute l'époque protohistorique, image que nous renvoyent, entre autres, les taux d'amphore observés durant toute la période en question (fig. 1). Ceci étant, cette image doit être nuancée, ne serait-ce qu'en raison des évolutions sensibles qui se font jour à partir du deuxième quart du Ve s. av. n. è. Sans préjuger du sens qu'il faut alors donner à la notion d'« emporion » à laquelle pourrait se raccorder l'exemple de Lattes, il est clair qu'un faisceau d'indices converge alors pour évoquer une situation de mainmise marseillaise sur le site.

Les changements évoqués sont clairement indiqués par une modification notable du faciès mobilier, où la composante grecque, et plus précisément massaliète, est désormais prééminente. Cette situation, dont on trouve logiquement l'écho dans le panorama des importations de vaisselle et d'amphores, pose alors la question de la signification même, en termes de faciès de consommation, de cette présence massive de produits de Marseille. Tout aussi intéressante est alors l'évolution de la part accordée aux autres amphores, part certes minime mais qui elle aussi dénote des choix qui appellent une mise en perspective sur le plan régional. Autrement dit, face aux questionnements d'ordre économique abordés par le biais des

volumes de produits échangés ou encore de l'identification des réseaux d'échange, l'idée d'un faciès de consommation spécifique, lié notamment à un accueil particulier réservé au vin de Marseille, doit être ici prise en compte.

Si le matériel amphorique nous fournit une base de réflexion particulièrement solide, eu égard à la représentativité de l'échantillonnage disponible et à la précision du phasage mis en place, l'étude de ce mobilier suscite en revanche un certain nombre d'interrogations. En effet, l'image globale qui peut être obtenue pour le site de Lattes autorise en soi la comparaison avec les habitats contemporains et notamment les habitats indigènes du Languedoc méditerranéen, du moins ceux pour lesquels des comptages fiables sont disponibles. Ceci étant, au-delà de cette image globale, la diversité de l'information telle qu'elle apparaît dans les principales zones de

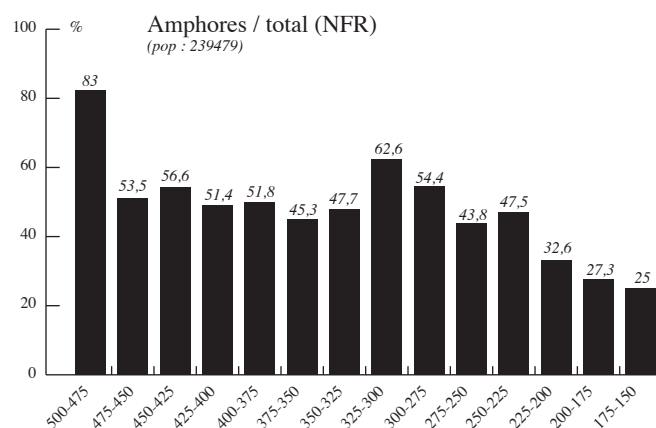


Fig. 1 : Les taux d'amphore observés à Lattes entre le début du Ve et le milieu du IIe s. av. n. è. ère, calculés par rapport au total des céramiques, vaisselle comprise (NFR).

fouille ayant atteint les niveaux de cette époque (en l'occurrence les zones 1 et 27) doit d'emblée être soulignée, posant du même coup un problème de fond pour la période prise en compte. On l'a dit, pour la période comprise entre -475 et -375, l'étude du matériel amphorique repose sur un échantillonnage important, soit 90735 fragments d'amphores correspondant à 4587 individus ; de fait, les tendances observées ne relèvent pas de l'anecdote ou du hasard de la fouille, mais révèlent au contraire des phénomènes bien réels. Plus qu'une remise en cause de la validité d'observations qui, pour des raisons diverses, ne peuvent être réalisées que sur de petites surfaces (ce qui malheureusement est encore le cas sur bon nombre d'habitats de l'âge du Fer) cette comparaison peut en revanche nous éclairer sur certains aspects de la vie économique de Lattes au Ve s.

Une approche statistique simple, fondée sur l'appréciation du pourcentage de fragments d'amphores sur l'ensemble du mobilier céramique, vision complétée par l'estimation du nombre minimal d'individus (1), nous donne une vision à la fois très claire et synthétique de l'importance relative de ce type de mobilier sur toute la période considérée. En laissant de côté la question de la représentativité des pourcentages d'amphore (en l'occurrence presque exclusivement étrusques), observés à ce jour pour les années antérieures à -475, force est de constater que les taux observés pour l'intervalle -475/-375 se caractérisent à la fois par leur niveau élevé et par leur relative stabilité. Avec régulièrement plus de 50 % du total des fragments de céramique, les amphores sont en effet largement représentées durant les quelques décennies prises en compte, atteignant alors un palier qui par la suite ne connaîtra que peu de variations.

Par ailleurs, ces arrivages connaissent semble-t-il leur apogée entre -450 et -425, avec environ 56 % du total des fragments, pour se stabiliser par la suite autour de 51 % du même total. Il est vrai que, plus généralement, la seconde moitié du Ve s. à Lattes se caractérise par un regain global des échanges, comme en témoignent notamment les importations de céramique attique qui atteignent alors près de 5% du total des fragments de vaisselle, soit 24 % des vases fins dans le dernier quart du Ve s. Envisagée sur une plus longue durée, cette corrélation apparente entre les quantités d'amphores importées et celles de céramiques fines à vernis noir se voit confirmée, et témoigne assez directement de la vitalité ou du ralentissement des importations, prises au sens large du terme. Ainsi, l'importance des arrivages amphoriques durant le Ve s. précède un léger tassement observé vers le milieu du siècle suivant ; or ce phénomène s'observe également au niveau des céramiques fines, avec une diminution importante des produits attiques compensée par une lente progression des céramiques de l'atelier des petites estampilles (fig. 2). Si les produits attiques ne se résument pas aux seuls vase à boire, c'est pourtant bien cette catégorie fonctionnelle qui prédomine. La corrélation au niveau des arrivages entre, d'un côté des pièces de vaisselle grecques destinées au service ou à la consommation de boissons, et de l'autre des amphores vinaires, ne constitue pas en soi une originalité propre au site de Lattes. Reste une spécificité, liée on l'a dit aux quantités mises en jeu. Par ailleurs, si l'idée d'une pratique indigène du *symposion* à la grecque a depuis longtemps fait long feu, reste la notion non moins complexe du

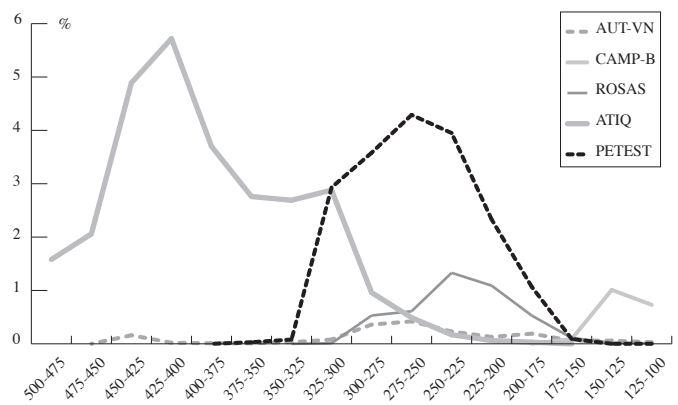


Fig. 2 : Répartition diachronique des principales catégories de céramique à vernis noir présentes à Lattes entre la fin du VIe et la fin du IIe s. av. n. è., calculée par rapport au total des fragments de vaisselle (NFR).

rôle joué par le vin dans le cadre des pratiques sociales indigènes à l'âge du Fer (Dietler 1992). De fait, la place occupée par les amphores dans le panorama de la vie lattoise révèle bel et bien des questionnements d'ordre, non seulement économique, mais aussi social voire politique, dans la mesure où la question des liens avec *Massalia* constitue à l'évidence un des enjeux majeurs du discours.

2. Evolution du faciès amphorique lattois au Ve s. av. n. ère

L'importance des relations - notamment commerciales - avec Marseille, perceptible entre autres au travers du faciès amphorique, a été soulignée précédemment. En effet, les pourcentages obtenus pour l'intervalle 475-375 sont particulièrement explicites, que ce soit en termes de fragments ou d'individus (fig. 3), et viennent confirmer tout en les affinant les remarques formulées jusque-là quant à la progression importante des taux d'amphore de Marseille durant l'intervalle -475/-450 (Py *et al.* 2001, p. 129-130).

2.1. La phase 475-450

Une nuance doit cependant être introduite quant à la notion d'arrivée massive de ces produits après -475. En effet, les fouilles récentes ont considérablement renouvelé, tout en l'augmentant, la documentation disponible pour le deuxième quart du Ve s. De la sorte, il semble qu'à ce moment les amphores de Marseille ne représentent encore « que » 37 % des fragments de cette catégorie, contre 55 % d'amphores étrusques. Ce n'est en fait que vers -450 que l'on assiste à un décrochage brutal dans ces proportions, avec des taux de produits massaliètes qui dépassent les 86 % de fragments d'amphore, chiffre qui progresse encore lentement durant les décennies suivantes pour atteindre 96 % durant le premier quart du IVe s. Cette augmentation se fait principalement au détriment des amphores étrusques, qui sont donc encore présentes dans des proportions non négligeables jusqu'au milieu du Ve s. puis deviennent largement minoritaires passé -450.

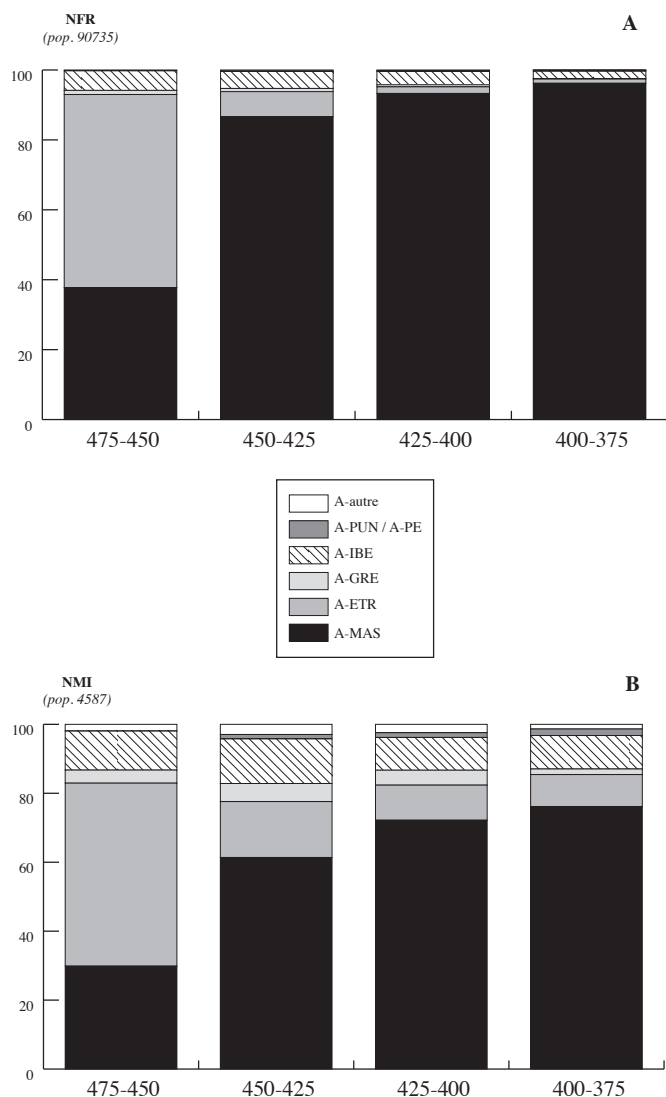


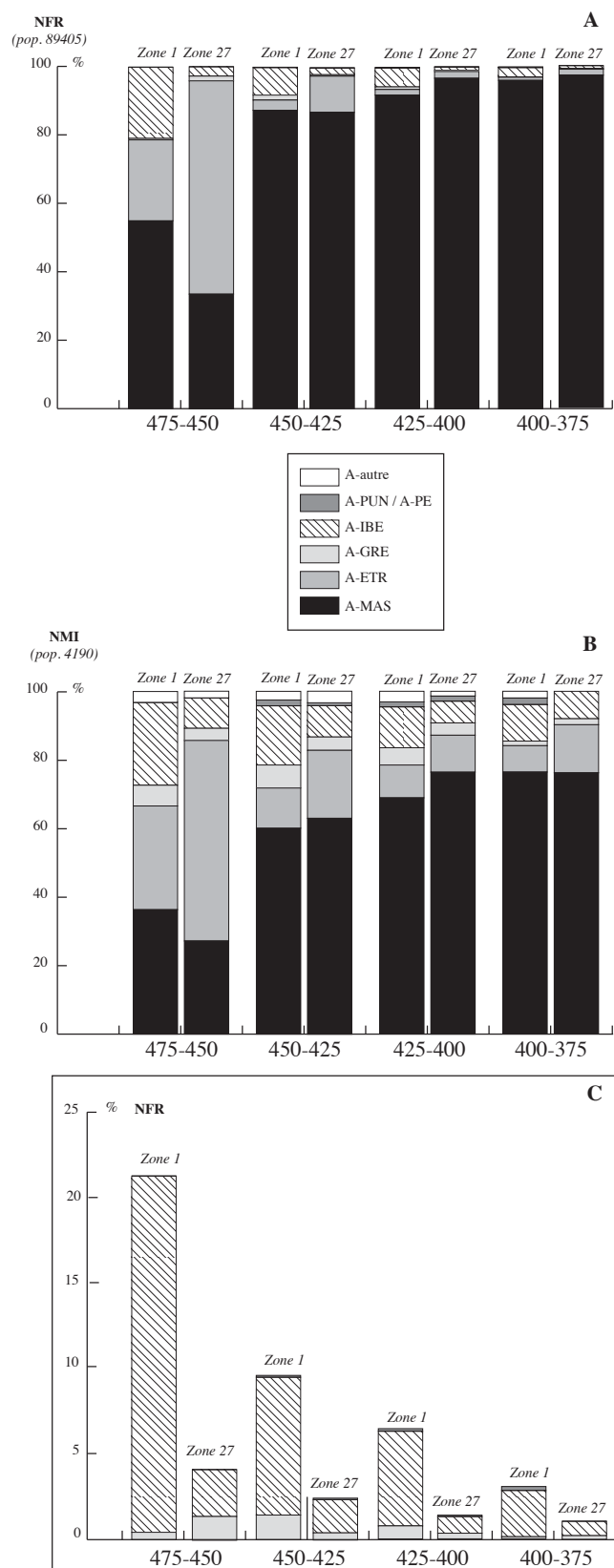
Fig. 3 : Répartition des différentes catégories d'amphore à Lattes entre -475 et -375, exprimée en NFR (A) et en NMI (B).

Au vu du seul mobilier amphorique, l'idée de « rupture » dans l'histoire du site aux alentours de -475, associée à titre d'hypothèse à une reprise en main massaliète d'une fondation étrusque (Py *et al.* 2006, p. 601) devrait alors être plutôt déclinée en terme d' « évolution rapide », mais le problème est à l'évidence plus complexe. Il n'est pas lieu ici d'exposer les données de terrain, détaillées par ailleurs et qui, pour l'heure, vont dans le sens des hypothèses proposées quant à l'importance de la composante étrusque avant et aux alentours de -475. Ceci étant, un regard plus attentif porté sur le mobilier amphorique pris en compte pour le deuxième quart du Ve s. fait apparaître deux choses : la première est que l'échantillonnage (2793 fragments représentant 211 individus) est largement inférieur à celui disponible pour les décennies suivantes. Même si les statistiques

opérées sur certains sites se font avec largement moins que le corpus évoqué ici, cela doit donc nous amener à une certaine prudence quant à la validité des remarques formulées, face aux quelques 30775 fragments d'amphores comptabilisés, à titre d'exemple, pour le troisième quart du Ve s... Ce chiffre relativement bas reflète tout simplement la parcimonie des niveaux fouillés datables de cette période, qui plus est limitée pour l'essentiel à la zone 27. Un problème de représentativité statistique se pose donc pour les données relatives à ce quart de siècle, à la fois de manière globale et de manière précise à travers l'étude des amphores.

En effet, toujours pour l'intervalle -475/-450, si les produits étrusques représentent dans la zone 27 environ 62 % des fragments d'amphore, contre 33 % pour les produits de Marseille, ce *ratio* est inversé en ce qui concerne la zone 1, avec respectivement 23 % et 54 % du même total (fig. 4). Toutefois, l'échantillonnage de cette zone se révèle particulièrement ténu (461 fragments), eu égard à l'état d'avancement de la fouille (état 2007). Les différences constatées entre les zones 1 et 27 sont donc, sur ce plan, loin d'être valides sur le plan statistique. Or, pour en revenir à la zone 27, il convient de rappeler qu'il s'agit précisément de celle ayant livré, dans des contextes du début du Ve s., la documentation susceptible d'étayer l'hypothèse déjà ancienne d'une fondation de Lattes par les Etrusques, architecture et mobilier étant ici particulièrement explicites (Py *et al.* 2006). Or, compte tenu des remaniements multiples qui interviennent durant la phase 27H (v. -475/-450), soit après la destruction des maisons « étrusques » de la phase 27I (v. -500/-475), il est d'autant moins déraisonnable de penser qu'une partie du mobilier mis au jour dans les remblais postérieurs ne corresponde ni plus ni moins qu'à un matériel résiduel, en position secondaire. Cela est d'autant plus probable que les secteurs fouillés à ce jour pour la phase 27I recélaient un nombre important d'amphores (étrusques) écrasées sur place. De fait, l'importance de ce type de matériel dans les niveaux du deuxième quart du Ve s. de la zone 27, fortement marqués par des réaménagements du bâti, témoignerait en partie d'un « bruit de fond » qui est précisément celui d'un espace, sinon particulier, du moins encore inédit dans le contexte lattois.

De fait, la question du faciès amphorique de Lattes durant le deuxième quart du Ve s. demande encore à être précisée. Les données chiffrées disponibles sont, on l'a vu, sujettes à discussion et l'impression domine malgré tout d'une montée en puissance rapide des arrivages massaliètes. Indépendamment de la question soulevée par le mobilier étrusque, le faciès amphorique est alors également marqué par la présence non négligeable de produits ibériques qui, globalement, représentent moins de 6 % des fragments, taux logiquement plus élevé en termes de NMI (11 %) (2). Absents ou rarissimes des contextes lattois plus anciens connus à ce jour, ces importations en provenance de la frange orientale de la péninsule ibérique (Catalogne ou Pays Valencien) constituent alors pour ainsi dire le seul mobilier un tant soit peu original face à cette bipartition amphores étrusques / massaliètes ; en effet, les amphores d'autres origines (Grèce continentale et Grande-Grèce, puniques et punico-ébusitaines) ne sont alors attestées que dans des proportions infinitésimales.



Ici encore, la comparaison entre les données des zones 1 et 27 fait apparaître des différences. La présence de vases ibériques dans la première semble ainsi particulièrement significative puisqu'ils représentent plus de 20 % du total des amphores, contre seulement 2 % dans la zone 27 ; toutefois, cette image doit encore être confirmée, tant l'échantillonnage est ici réduit. Reste alors une impression mitigée, qui nous oriente d'un côté vers la reconnaissance d'un faciès étrusque très marqué, de l'autre par une certaine variété qui évoque plus un site ouvert à des trafics multiples.

2.2. La phase 450-400

Vers le milieu, ou pour le moins dans le troisième quart du Ve s., la tendance amorcée précédemment se voit considérablement renforcée. En effet, les amphores de Marseille deviennent alors très largement majoritaires, avec 86 % des fragments de cette catégorie, soit 61 % des individus (fig. 3). Cette augmentation, sinon brutale du moins particulièrement sensible, se fait donc au détriment des amphores étrusques. Prises de manière globale, ces dernières ne constituent alors plus que 7 % des amphores, tendance il est vrai amortie si l'on prend en compte le NMI. Il n'en demeure pas moins que la diminution constatée est à la fois cohérente et significative ; en effet, le décalage observé précédemment entre les zones 1 et 27 se voit ici complètement gommé, puisque les amphores de Marseille y sont représentées dans des proportions tout à fait comparables, soit respectivement 87 % et 86 % du total des amphores (fig. 4). On rappellera au passage que l'échantillonnage est ici particulièrement significatif, tant au niveau de l'ensemble du site qu'au niveau des deux zones principales ici évoquées, les comptages du matériel amphorique étant pour ainsi dire identiques entre les zones 1 (14614 fr.) et 27 (15969 fr.).

Les proportions d'amphore massaliètes sont écrasantes à partir de ce moment. C'est donc bien au milieu du Ve s. que Lattes acquiert cette image de site véritablement inclus dans l'orbite commerciale de la cité phocéenne, selon des modalités qu'il reste toutefois à préciser.

Pour autant, le faciès de Lattes n'est pas homogène d'un ensemble à l'autre (fig. 5). Les amphores étrusques restent en effet mieux représentées dans la zone 27 (10 %) que dans la zone 1 (3 %), tendance également perceptible en termes de NMI. Évoquer ici le « bruit de fond » constaté durant le deuxième quart du Ve s. serait sans doute exagéré, aussi faut-il considérer ces chiffres comme étant représentatifs d'une certaine réalité qu'il convient de décrypter.

L'explication nous est donnée par la présence significative dans la zone 1 de l'amphore ibérique. Celle-ci y représente en effet 8 % des fragments, soit environ quatre fois plus que dans la zone 27. Cette tendance est encore plus perceptible en termes de NMI, même si l'écart entre les deux ensembles est alors réduit, avec 17 % dans un cas (zone 1) contre 8 % dans l'autre (zone 27). Quoiqu'il en soit,

Fig. 4 : Répartition (%) des différentes catégories d'amphore à Lattes entre -475 et -375, calculée sur le total des fragments d'amphores.

Comparaison des zones 1 (A) et 27 (B) et détail de la répartition des amphores ibériques, grecques et puniques (C).

l'écart est significatif et ne peut être imputé à autre chose qu'à une réelle différence d'approvisionnement entre ces deux quartiers. Pour minime qu'elle soit, cette divergence doit d'autant plus être notée qu'elle s'inscrit dans une suite d'observations qui tendent à montrer pour cette période une différence de faciès plus profonde.

Par ailleurs, le fait que les amphores ibériques soient effectivement bien représentées durant ce quart de siècle (phase 1P) laisse à penser que ce qui n'est pour l'heure qu'une tendance à vérifier, à savoir des taux plus ou moins élevés de ces mêmes produits durant les décennies antérieures (-475/-450) constitue bel et bien une réalité. En effet, ce que l'on observe pour le troisième quart du Ve s. semble être une évolution logique de la phase antérieure ; pour cette dernière, réserve étant faite des pourcentages manifestement exagérés dans un sens comme dans l'autre (A-IBE dans la zone 1, A-ETR dans la zone 27...), le faciès lattois se caractérise alors par la présence récurrente, et parfois non négligeable, de produits autres que ces « standards » incontournables que constituent les amphores massaliètes d'un côté, étrusques de l'autre.

Dans ce contexte prennent place d'autres types d'amphores. La place des conteneurs grecs non-massaliètes semble alors quelque peu sous-évaluée compte tenu de l'écart existant entre NFR (moins de 1 %) et NMI (environ 5 %), mais plus qu'un problème d'identification, cela reflète avant tout une grande fragmentation de ce matériel présent de manière plus ou moins résiduelle dans de nombreux contextes stratigraphiques. Ceci étant, au-delà de cette image lissée, on ne peut s'empêcher de constater une nouvelle fois une différence réelle entre les zones 1 et 27, dans la mesure où ces amphores grecques sont pour ainsi dire deux à trois fois plus fréquentes dans la première que dans la seconde, et ce quel que soit le mode de calcul retenue (NFR/NMI) (fig. 4). Avec à peine plus de 1 % des fragments dans la zone 1, il s'agit malgré tout d'une catégorie de mobilier que l'on qualifiera sans hésiter de secondaire.

Les mêmes remarques peuvent enfin s'appliquer aux amphores puniques, qui pour le moment ne sont attestées que par des fragments de panse, constat qui dénote sans équivoque la rareté de ce matériel. Suite aux remarques précédentes formulées à propos des conteneurs ibériques, l'information relative aux amphores, grecques d'abord, puniques ensuite, vient malgré tout accentuer l'image d'un faciès plus diversifié dans la zone 1 que dans la zone 27.

Après -425, le panorama des importations d'amphores à Lattes traduit la consolidation du faciès mis en place durant les décennies précédentes. On assiste en effet à un renforcement indéniable du poids commercial de Marseille, comme en témoignent les taux d'amphores provenant de cette cité, encore en augmentation durant le dernier quart du Ve (93 %) puis le premier quart du IVe s. (96 %) (fig. 3). Ces chiffres atteignent alors quasiment un plafond et marquent en tout cas un palier qui se maintiendra jusqu'à la fin du IIIe s. (fig. 6).

La relative diversité que l'on pouvait encore percevoir durant les phases antérieures tend alors à s'estomper un peu plus, de sorte que peut être légitimement évoqué un véritable monopole exercé par la métropole phocéenne dans l'approvisionnement de l'agglomération lattoise. Cette image donnée par les amphores, autrement dit par le commerce du vin, est d'ailleurs largement confirmée par la prise en compte du faciès céramique lattois pris dans sa globalité ; on notera ainsi l'omniprésence de la vaisselle à pâte claire massaliète ou de type massaliète, l'usage toujours répandu de la vaisselle attique, ou encore pour le début du IVe s. celui assez original dans le contexte languedocien de la céramique pseudo-attique de Marseille (Py 1999).

C'est dans ce contexte que disparaissent rapidement les derniers apports étrusques, qui chutent à moins de 2 % du total des amphores (fig. 3). Si tous les produits autres que massaliètes se voient logiquement relégués au second plan du fait de ces importations massives en provenance de la cité phocéenne, il est toutefois significatif que cela se fait avant tout au détriment des amphores étrusques. En effet, les amphores ibériques, grecques et puniques voient également leur part diminuer, mais selon un rythme moins accentué. Si les tendances sont encore une fois atténuées en termes de NMI, cela ne change guère le fait que les amphores étrusques ne se retrouvent pour ainsi dire pas après -375. En revanche, les autres productions se maintiennent à un taux minimal, avec un plancher atteint au début du IVe s., du moins en ce qui concerne les amphores grecques et puniques.

Cette image globale subit peu de variations si l'on se penche sur le cas des zones 1 et 27 dont on a souligné précédemment les dissemblances. En effet, le fait marquant à la fin du Ve s., qui se voit confirmé au début du siècle suivant, est la tendance à

Zone1	A-MAS	A-ETR	A-GRE	A-IBE	A-PUN	A-PE	Effectifs (NFR)
475-450	54,88	23,64	0,43	20,82	0	0	461
450-425	87,17	2,99	1,44	8,05	0,1	0,01	14614
425-400	91,63	1,62	0,76	5,53	0,12	0,03	22774
400-375	95,92	0,91	0,12	2,7	0,22	0,01	14503
Zone27	A-MAS	A-ETR	A-GRE	A-IBE	A-PUN	A-PE	
475-450	33,47	62,3	1,39	2,74	0	0	2223
450-425	86,56	10,59	0,42	1,94	0,08	0,01	15969
425-400	96,54	1,96	0,33	0,97	0,08	0	12398
400-375	97,08	1,74	0,22	0,84	0	0	1778

Fig. 5 : Données chiffrées (%) correspondant à la répartition des différentes catégories d'amphore dans les zones 1 et 27, avec effectifs correspondants (NFR).

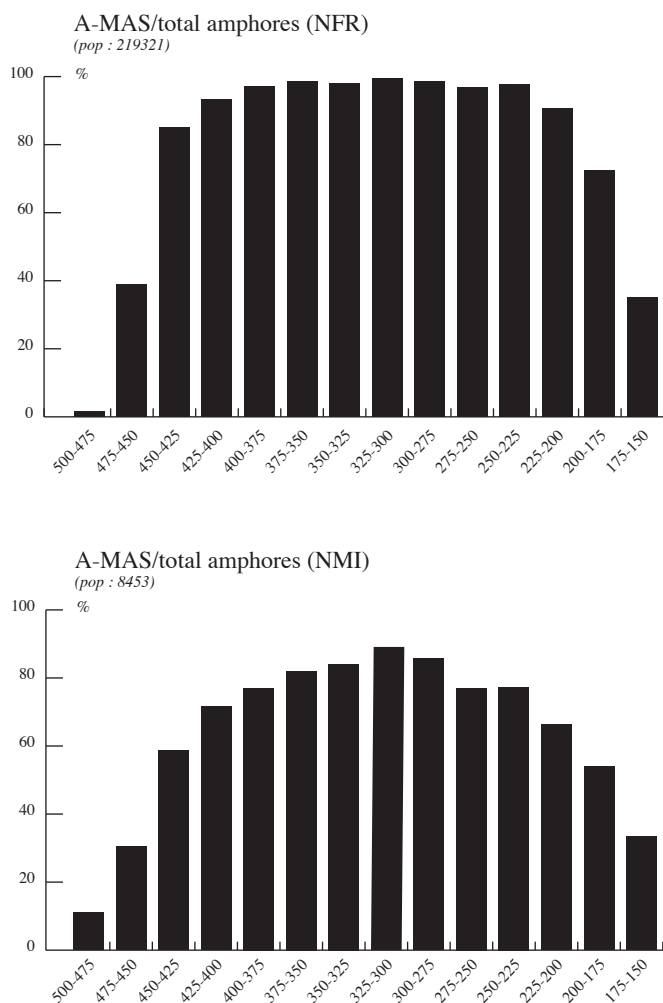


Fig. 6 : Proportions d'amphores de Marseille à Lattes (Ve-IIe s. av. n. ère), calculées par rapport au total des amphores (NFR et NMI).

l'homogénéisation des faciès amphoriques de ces deux quartiers (fig. 4). Ceci étant, il est surprenant de voir que la répartition des amphores ibériques reste toujours quelque peu déséquilibrée, les fragments correspondants étant toujours deux fois plus nombreux dans la zone 1 que dans la zone 27.

L'explication de cette répartition différenciée n'est pas évidente. À l'image de ce qui a été supposé pour la zone 27 à propos des amphores étrusques durant l'intervalle -475/-450, on pourrait évoquer ici un « bruit de fond », avec du matériel remanié provenant de strates inférieures. Les multiples réfections que connaît le quartier durant toute la seconde moitié du Ve s. (phases 1N et 1P) laissent a priori la place à ce type d'explication. Ceci étant, on ne possède pas ici de véritables « antécédents », autrement dit de contextes plus anciens qui seraient caractérisés par des quantités significatives d'amphores ibériques. *A contrario*, au début du Ve s., la zone 27 recelait des lots importants d'amphores de type A-ETR 4, écrasées sur place dans une pièce faisant office de réserve. De fait, on est tenté de voir dans

cette persistance des apports ibériques dans la zone 1 le reflet d'une réalité d'approvisionnement - et de consommation - propre à ce quartier, durant au moins la seconde moitié du Ve s. Force est de constater que l'évolution architecturale de ce même îlot d'habitation plaide elle-même en faveur d'une certaine continuité. Plus que des fonctions spécifiques qui expliqueraient la présence de tel ou tel type d'amphore, c'est peut-être vers la dimension « humaine » de l'occupation de chaque quartier de Lattes qu'il faut se tourner pour trouver une amorce d'explication. Autrement dit, ne peut-on envisager la permanence, dans un même espace et sur une période d'au moins deux générations, de familles ou de groupes de personnes possédant des habitudes de consommation qui leur sont propres ?

Quoiqu'il en soit, on ne saurait imputer ces différences de faciès à une représentation différenciée des amphores (toutes origines confondues) face à l'ensemble du mobilier céramique. Si les taux en question sont légèrement supérieurs dans la zone 1, les proportions globales présentes dans l'une et l'autre de ces zones restent comparables et rien ne permet de supposer véritablement une quelconque différence d'activité de part et d'autre (fig. 7). Impossible donc d'imaginer un quartier « commerçant » qui s'opposerait à une zone « artisanale » ou à un simple quartier d'habitation.

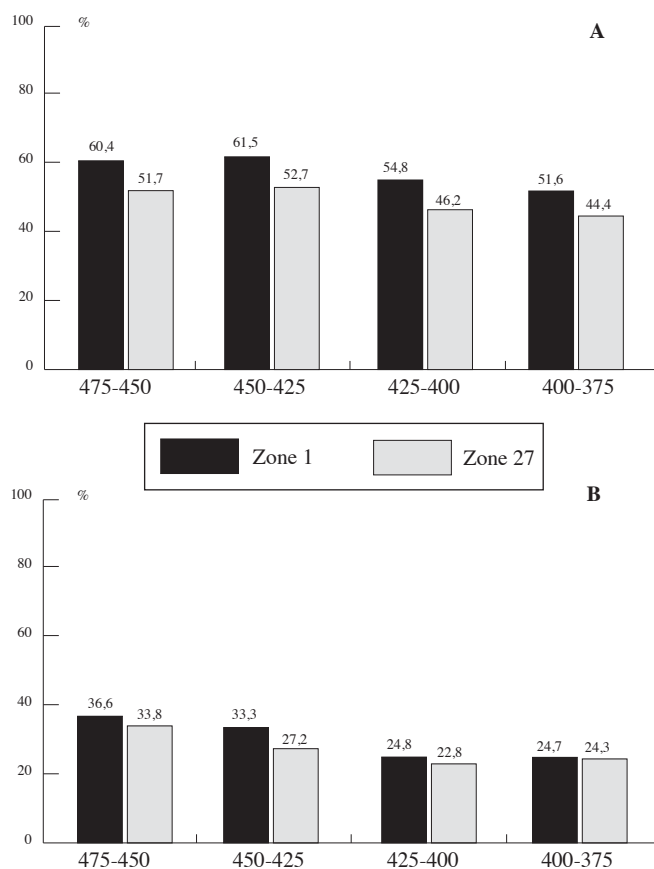
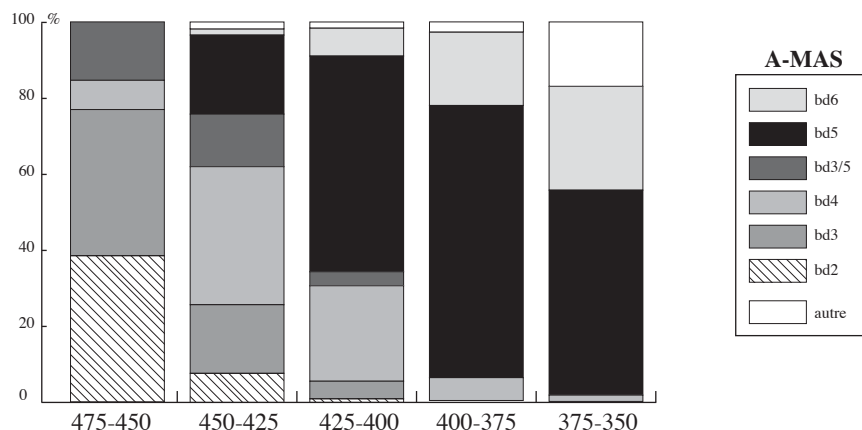


Fig. 7 : Proportions d'amphores sur le total des céramiques dans les zones 1 et 27, exprimées en NFR (A) et en NMI (B).

Fig. 8 : Répartition typologique des différents types de bords d'amphores de Marseille à Lattes (475-350).



3. Données typologiques

Si l'importance du corpus disponible à Lattes a été soulignée, il n'en demeure pas moins que la surabondance des amphores en provenance de Marseille limite quelque peu le discours typologique à cette seule catégorie de matériel. En effet, la portée des remarques pouvant être formulées quant à la morphologie et à l'évolution des autres séries se voit considérablement réduite, difficulté accentuée par la grande fragmentation du matériel, au demeurant banale en contexte d'habitat.

3.1. Les amphores de Marseille

La connaissance de ce mobilier acquise depuis maintenant une vingtaine d'années est à l'origine d'une typologie maintenant parfaitement établie (Bertucchi 1992 ; Bats dir. 1990 ; *Dicocer*), même si des divergences de détail subsistent quant à la chronologie des différents types produits par la cité phocéenne (Sourisseau 1997 ; Py *et al.* 2001). Dans l'attente de précisions supplémentaires que seule Marseille serait à même de fournir, via notamment une meilleure connaissance des ateliers repérés à ce jour, les données lattoises autorisent pour le moins une approche typo-chronologique relativement fine, par quarts de siècles, les datations associées reposant pour l'essentiel sur les associations significatives existant avec la céramique attique. Les résultats déjà publiés (Py *et al.* 2001), concernent pour l'essentiel une typologie fragmentaire. Réalisée à partir des bords d'amphores, celle-ci autorise globalement des correspondances avec les formes entières connues par ailleurs (*Dicocer*, p. 60).

Les données acquises depuis pour le Ve s. viennent étoffer alors un corpus qui, concernant les phases anciennes du site, souffrait jusqu'à d'un certain déficit. L'image globale obtenue pour l'intervalle compris entre le deuxième quart du Ve et le premier quart du IVe s. av. n. ère montre en tout cas des tendances cohérentes quant à l'évolution des différents types de bords attestés durant cette période (fig. 8 ; fig. 9 et fig. 10).

Il est acquis que les bords A-MAS bd2, à lèvre repliée allongée, font leur apparition dans le dernier tiers du VIe s. (Py *et al.* 2001, p. 139) ; ils sont ici encore logiquement présents, durant le deuxième

quart du Ve s. (fig. 11, n°1) où ils constituent (à part quasiment égale avec les bords A-MAS bd3) l'essentiel du répertoire formel. L'évolution de ce dernier semble en tout cas rapide : faiblement attestés dans le quart de siècle suivant (fig. 12), ces bords qui, dans ce contexte chronologique, semblent plutôt associés à des amphores de type A-MAS 2A, disparaissent en effet après -425.

Globalement, le même schéma s'applique aux bords de type A-MAS bd3, à lèvre allongée pleine. Également associés à des amphores de type A-MAS 2, ils sont bien représentés durant l'intervalle -475/-450 (fig. 11, n°2 et 3), puis se raréfient de manière assez sensible dans le troisième quart du Ve s. (fig. 13 à 15). Néanmoins, ils sont encore présents dans des proportions significatives à la fin de ce même siècle (fig. 24, n°6 à 12), pour ne disparaître véritablement que dans le premier quart du IVe s. Leur disparition semble donc plus progressive que celle du type bd2.

La question des bords A-MAS bd3/5 est plus délicate à traiter. Ce type intermédiaire entre les bords allongés de type 3 et les bords triangulaires de type 5 (*Dicocer*, p. 62) a en effet connu une faveur diverse : abandonné durant un temps (Py *et al.* 2001, p. 144), son usage s'est à nouveau imposé par la suite, de sorte qu'il est difficile de traiter cette variante comme étant un ensemble cohérent eu égard à l'aspect hétérogène des inventaires disponibles. Quoiqu'il en soit, sa représentation demeure secondaire, et sa période de diffusion maximale couvre - assez logiquement pourrait-on dire - le deuxième et le troisième quart du Ve s. Cette intervalle marque en effet à la fois la raréfaction du type 3 et l'apparition du type 5.

Les bords A-MAS bd4, à lèvre facettée, connaissent quant à eux une période d'utilisation assez large. Associés à des amphores de type A-MAS 2B ou A-MAS 3, ils sont néanmoins caractéristiques de la seconde moitié du Ve s., et connaissent leur diffusion maximale dans le troisième quart de ce siècle (fig. 16 à 18 et fig. 25 à 27). Ceci étant, leur apparition se fait indubitablement avant -450 et on en trouve quelques exemplaires jusqu'au début du IVe s.

On l'a dit, le type A-MAS bd5, à lèvre triangulaire, fait son apparition dans le troisième quart du Ve s. (fig. 19 et fig. 20) (3). L'aspect relativement brusque de son apparition durant cet intervalle de temps s'explique assez logiquement par l'existence préalable du bord « intermédiaire » A-MAS bd3/5. Il n'en demeure pas moins

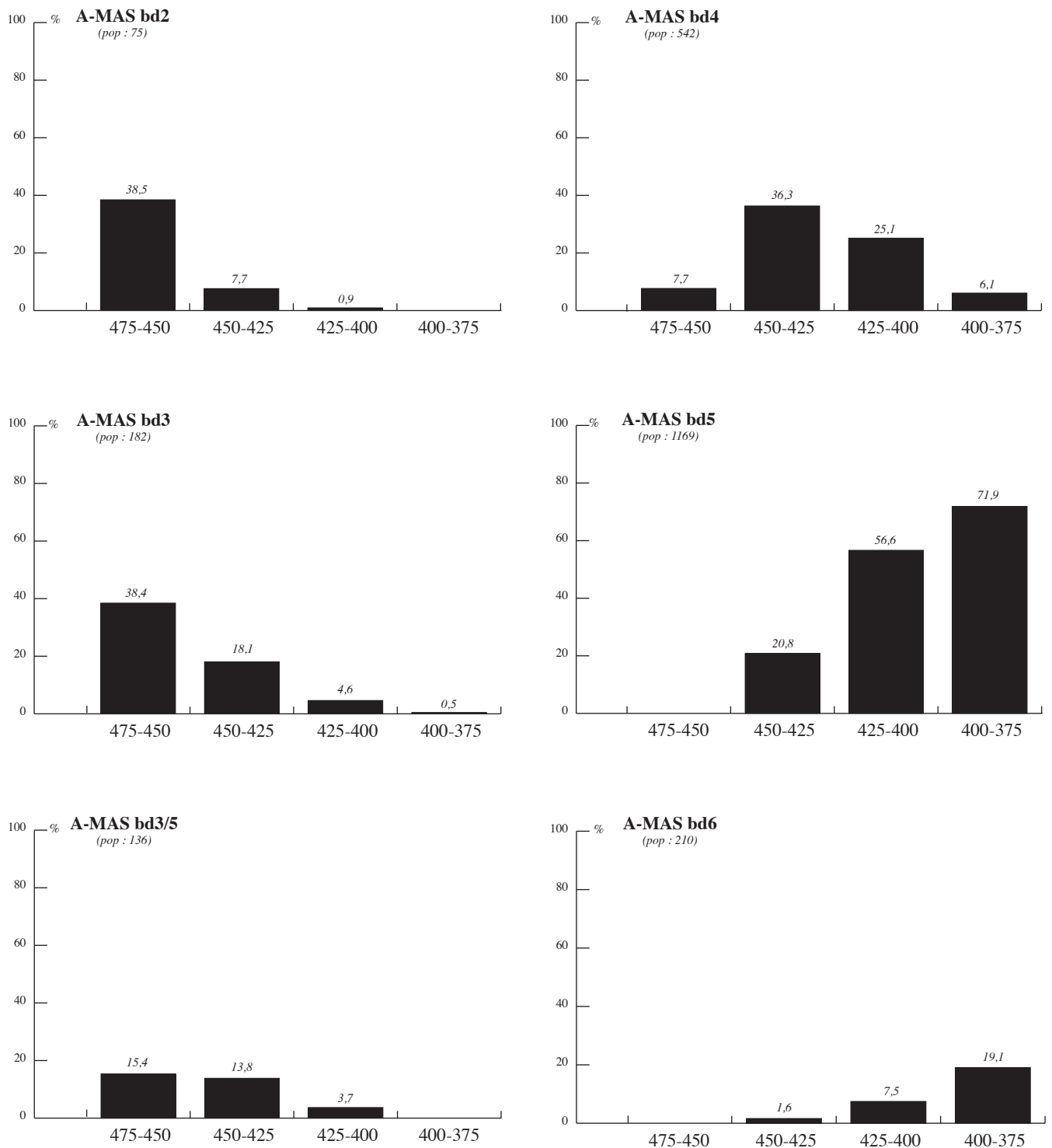


Fig. 9 : Évolution de la fréquence des différents types de bords d'amphores de Marseille à Lattes (475-375).

que le développement de ce nouveau type est à la fois progressif et rapide. En effet, il constitue déjà plus de la moitié des formes identifiées dans le dernier quart du Ve s., pour ensuite représenter près de 72 % des effectifs au début du IVe s. (fig. 8). Ces bords sont

associés à des amphore de type A-MAS 3, voire au type A-MAS 4 pour les exemplaires les plus récents.

De même, les bords A-MAS bd6, à lèvre triangulaire à méplat supérieur horizontal, correspondent en majorité à des amphores de

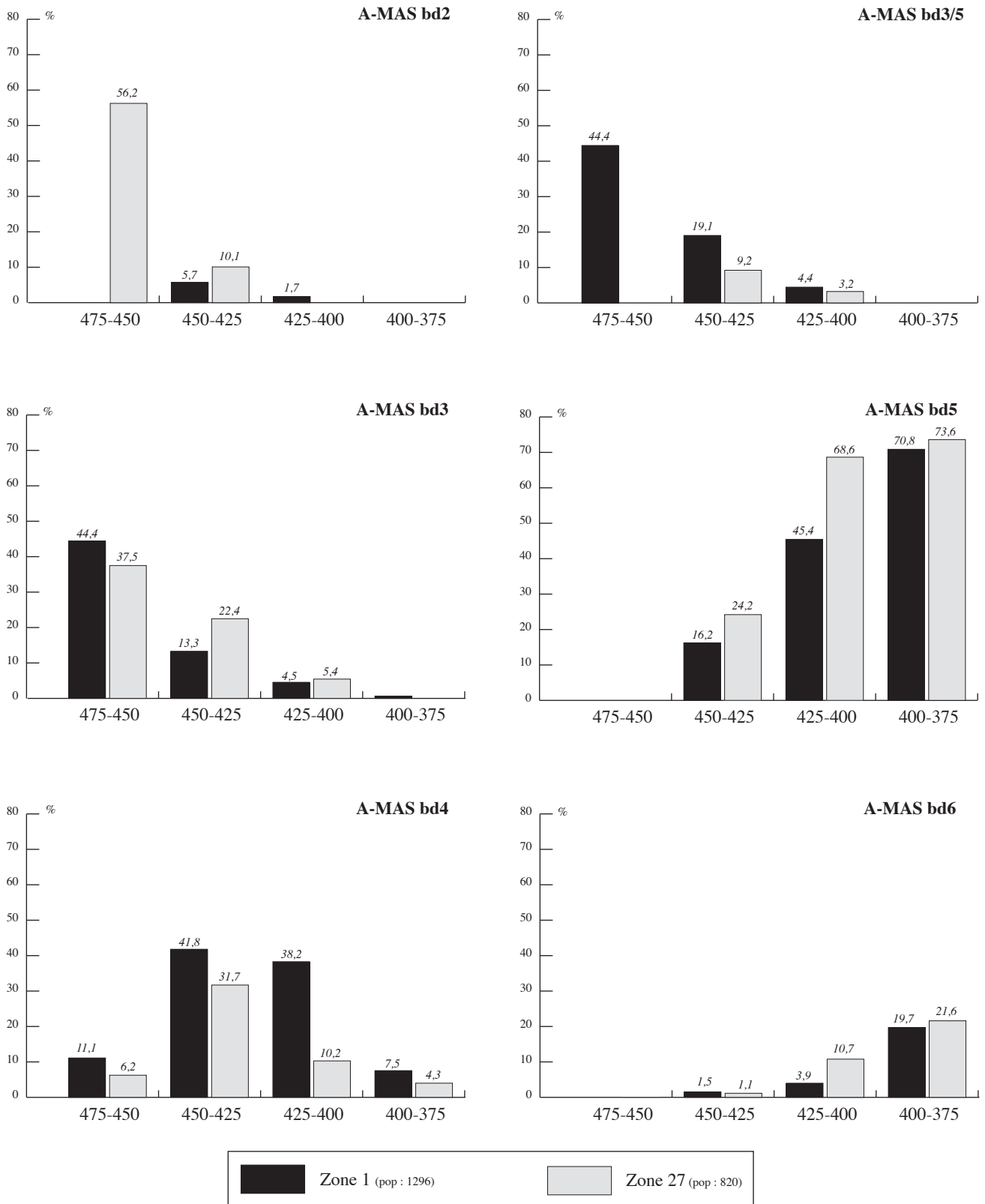


Fig. 10 : Évolution comparée de la fréquence des différents types de bords d'amphores de Marseille à Lattes (zones 1 et 27) (475-375).

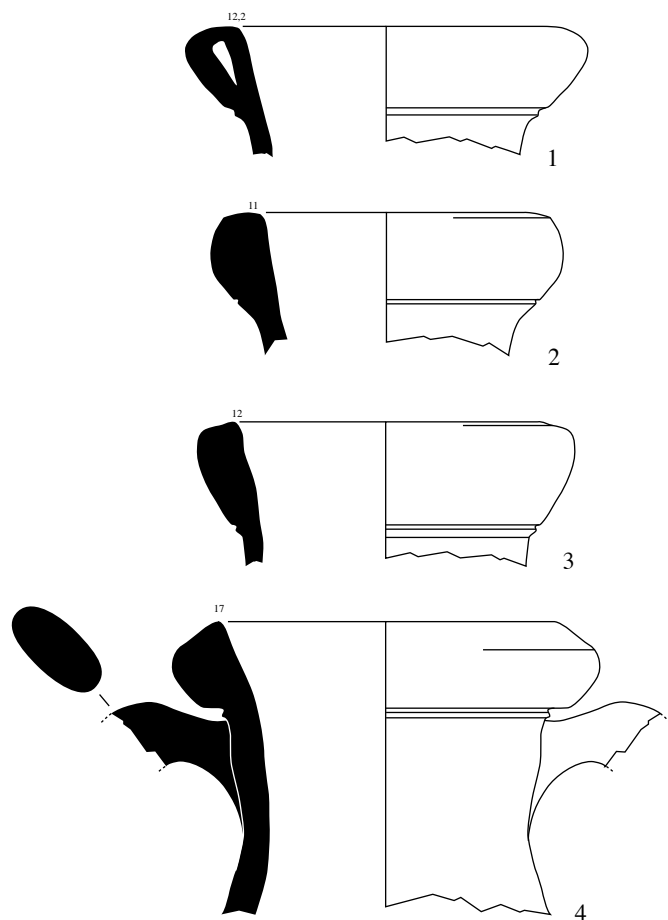


Fig. 11 : Amphores de Marseille (v. 475-450).

type A-MAS 4. La chronologie de ces bords de type 6 témoigne ainsi d'un développement préférentiel durant le IV^e s. (Py *et al.* 2001, p. 163-164). Leur date d'apparition est néanmoins plus ancienne, dans le troisième quart du Ve ou, plus sûrement, autour de -425 (fig. 21, n°1 à 5), tandis qu'on assiste à leur lente progression durant le dernier quart de ce même siècle. Les taux ne deviennent véritablement significatifs que dans le premier quart du IV^e s., avec 19 % des bords d'amphores massaliètes.

Ce panorama global qui semble cohérent, non seulement avec les données déjà fournies par le site mais encore avec le cadre typochronologique établi par ailleurs, est néanmoins susceptible de variations de détail. Plus précisément, il apparaît une nouvelle fois qu'un regard porté conjointement (et de manière synchrone) sur les zones 1 et 27 met en lumière certaines dissemblances quant à la composition même des assemblages à l'intérieur de cette catégorie que constituent les amphores de Marseille (fig. 10).

En effet, une première différence peut être observée durant l'intervalle -475/-450, avec une répartition assez bipolaire entre les type A-MAS bd3/5 dans la zone 1 et A-MAS bd2 dans la zone 27, les bords de type A-MAS bd3 étant en revanche répartis de manière sensiblement égale. Toutefois, la relative faiblesse de l'échantillonnage pour cette période incite à la prudence (fig. 5).

En revanche, les différences sont beaucoup plus nettes durant le troisième et *a fortiori* le dernier quart du Ve s. Entre -450 et -425, elles sont toutefois peu soulignées ; tout au plus peut-on constater une meilleure distribution des bords A-MAS bd4 dans la zone 1 (41 %) par rapport à la zone 27 (31 %). De même les bords A-MAS bd3/5 sont mieux représentés dans la première (19 %) que dans la seconde (9%). Concernant les autres variantes, les écarts semblent plus minimes (inférieurs à 10 %) de sorte qu'aucune autre tendance claire ne se dégage. Pourtant, il est symptomatique de constater que certains décalages observés, avec prudence il est vrai, pour le deuxième quart du Ve s. se voient en réalité confirmés par les données de l'intervalle -450/-425. Ainsi, on retrouve toujours plus de bords A-MAS bd2 dans la zone 27 que dans la zone 1, et l'inverse en ce qui concerne les bords A-MAS bd3/5. Enfin, bien qu'étant représentés par ailleurs, les bords A-MAS bd5 font leur apparition de manière privilégiée dans la zone 27.

Plus encore, l'impression qu'existe un faciès propre à l'un et l'autre de ces deux quartiers se voit accentuée par les données disponibles pour la fin du Ve s. En effet, les tendances principales soulignées pour le quart de siècle précédent se voient ici largement amplifiées. Ainsi, les amphores possédant un bord de type A-MAS bd4 connaissent bel et bien une faveur particulière dans la zone 1 (38 %) au regard de la zone 27 (10 %) ; à l'inverse, les amphores munies d'un bord de type A-MAS bd5 sont largement mieux représentées dans la zone 27 (68 %) que dans la 1 (45 %). Dans le même temps, les types A-MAS bd3 et A-MAS 3 bd3/5 sont à la fois minoritaires et répartis de manière identique. L'un comme l'autre renvoient à des formes que l'on pourrait alors qualifier de vieillissantes, dont la diffusion s'achève précisément durant cette période, un arrêt de la production un peu avant (v. -425) pouvant être envisagé (Py *et al.* 2001, p. 142).

Durant une phase caractérisée sur le plan typologique par la prédominance générale des bords de type A-MAS bd5 et A-MAS bd4 (fig. 7), une réelle « préférence » pour un type d'amphore particulier existe donc dans chacune des zones évoquées. Il s'agit là d'un point qui mérite explication : en effet, une telle répartition différenciée peut d'autant moins être fortuite qu'elle présente, on l'a vu, une certaine cohérence d'une phase à l'autre. Dès lors, on peut s'interroger sur la signification réelle de cette dissemblance perçue en termes typologiques. Autrement dit, s'agit-il là oui ou non d'une variable liée à la morphologie générale de forme des amphores ? Cela est probable, pour ne pas dire certain, compte tenu du caractère très normalisé de ces productions massaliètes (Sourisseau 1997, p. 35). On peut ainsi imaginer une répartition préférentielle (mais non exclusive), avec d'un côté (zone 1) des amphores A-MAS 2B munies de bords majoritairement de type 4 et de l'autre (zone 27) des amphores A-MAS 3 avec des bords de type 5 ou 3/5, plus rarement de type 6.

Bien évidemment, il n'existe pas d'exclusion d'une zone à l'autre, et certains ensembles significatifs nous invitent à nuancer cette apparente partition du répertoire. Ainsi dans la zone 1, un ensemble daté des environs de -450 (Us 53294) et correspondant semble-t-il à un dépotoir lié à la destruction d'une pièce voisine utilisée comme

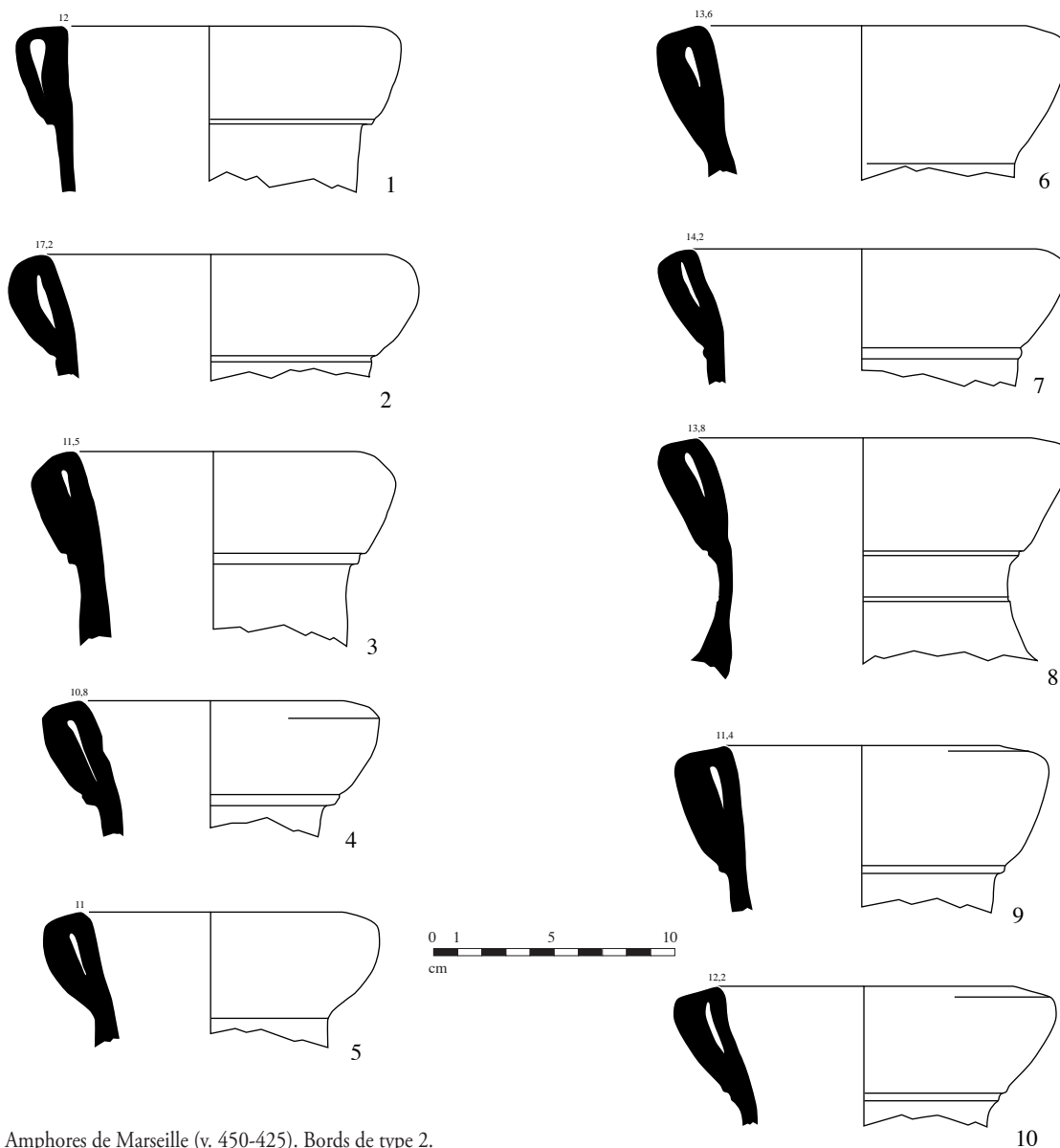


Fig. 12 : Amphores de Marseille (v. 450-425). Bords de type 2.

réserve, a livré un lot d'amphores presque exclusivement constitué de produits marseillais. Parmi ces derniers, qui comprennent un minimum de 48 individus, la part des éléments en position résiduelle semble minime. Tandis que de rares bords A-MAS bd2 sont présents, près d'un tiers des individus correspondent à des exemplaires de A-MAS bd4, un autre tiers étant représenté par des bords de type A-MAS bd3/5 ou bd5 (fig. 22 et 23).

De tels ensembles invitent également à mettre en avant la notion de contemporanéité partielle des types, encore de mise dans le dernier quart du Ve s. (fig. 24 à 34). De manière plus générale, la documentation lattoise ne laisse en effet aucun doute quant à l'existence, à un même moment, de différents types d'amphores massaliètes. Concernant ces dernières, le postulat est donc celui d'un aspect relativement varié des modèles existant au milieu ou dans la seconde moitié du Ve s. (fig. 7). S'il est parfois possible, voire

souhaitable, d'invoquer l'aspect résiduel de tel ou tel type dans des contextes plus récents, la base statistique disponible et l'homogénéité des ensembles utilisés montre en tout cas une évolution typologique de ces productions qui ne se résume pas à la simple succession de types distincts (4).

Si l'hypothèse d'une différence de faciès entre les deux quartiers lattois évoqués plus haut est malgré tout valide sur la plan statistique, les raisons d'une telle différence demeurent pour le moins délicates à expliquer. Il faut bien avouer que les arguments font ici défaut, car on se trouve là face à un phénomène qui pose non seulement la question des choix manifestement opérés en termes de consommation, mais encore celle de la coexistence à un moment « T » de modèles amphoriques distincts, autrement dit de productions clairement individualisées au sein même de la cité phocéenne... et potentiellement individualisables par les

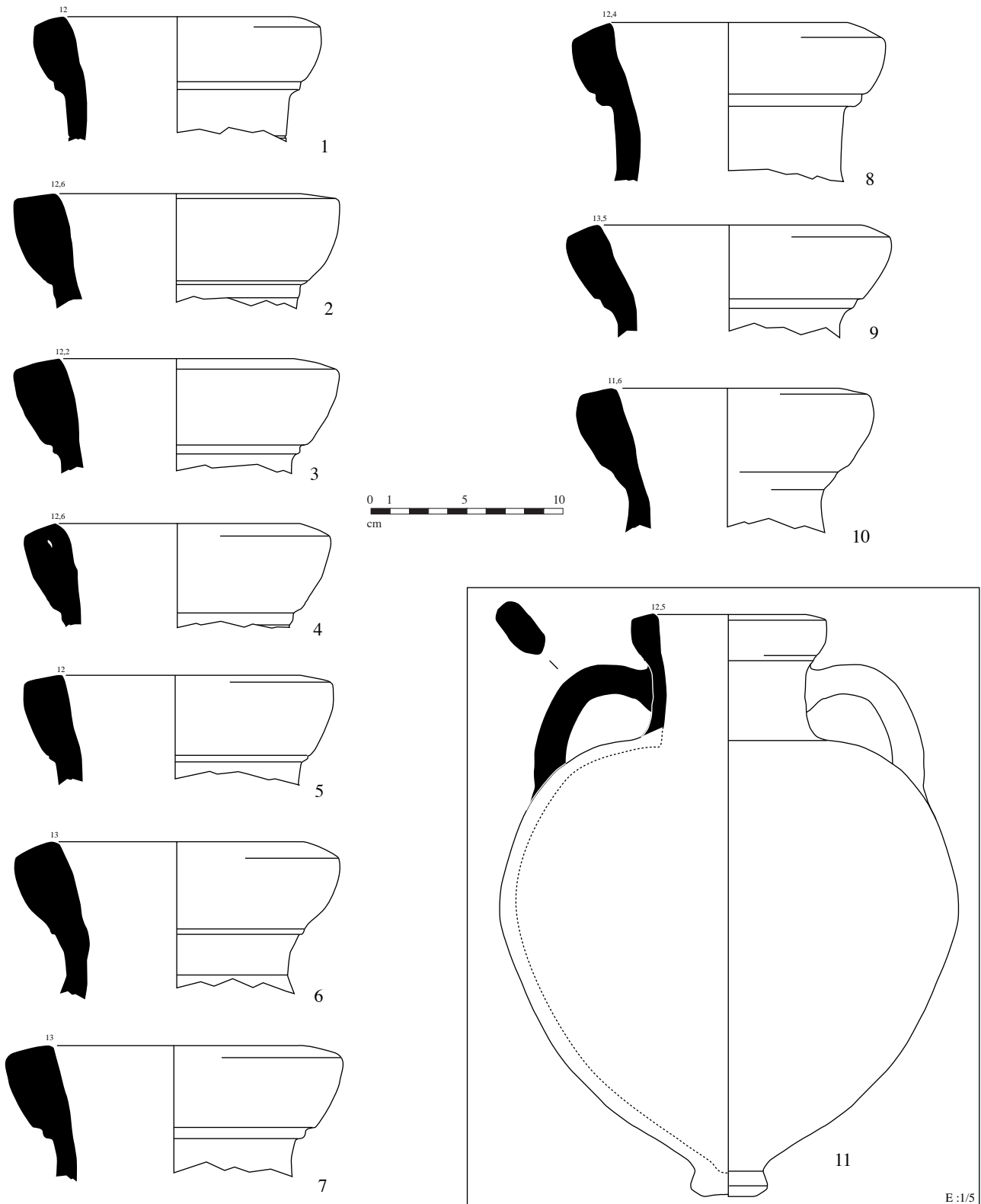


Fig. 13 : Amphores de Marseille (v. 450-425). Bords de type 3/5 (n°1 à 10), amphore complète de type A-MAS 2A (n°11).

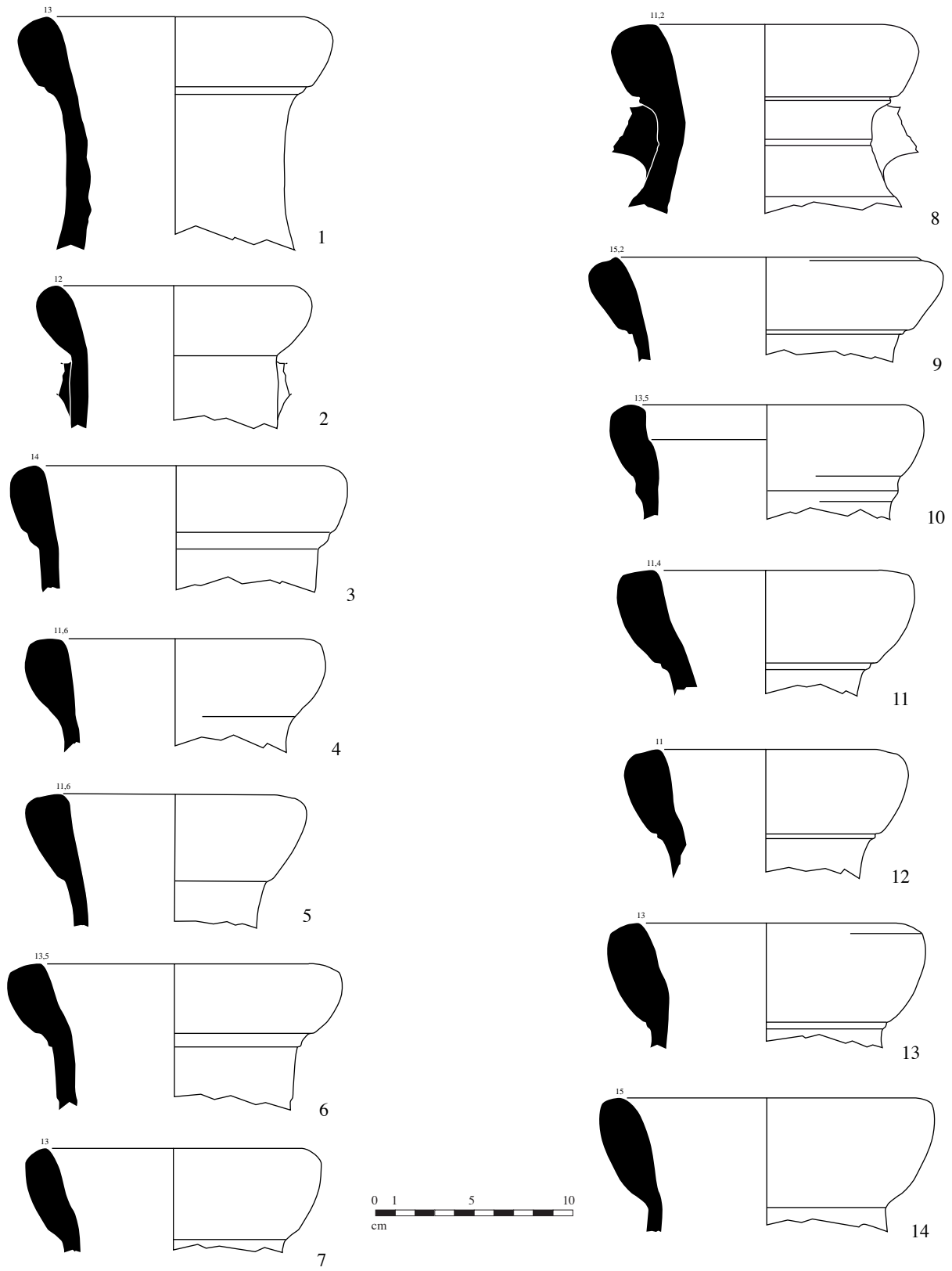


Fig. 14 : Amphores de Marseille (v. 450-425). Bords de type 3.

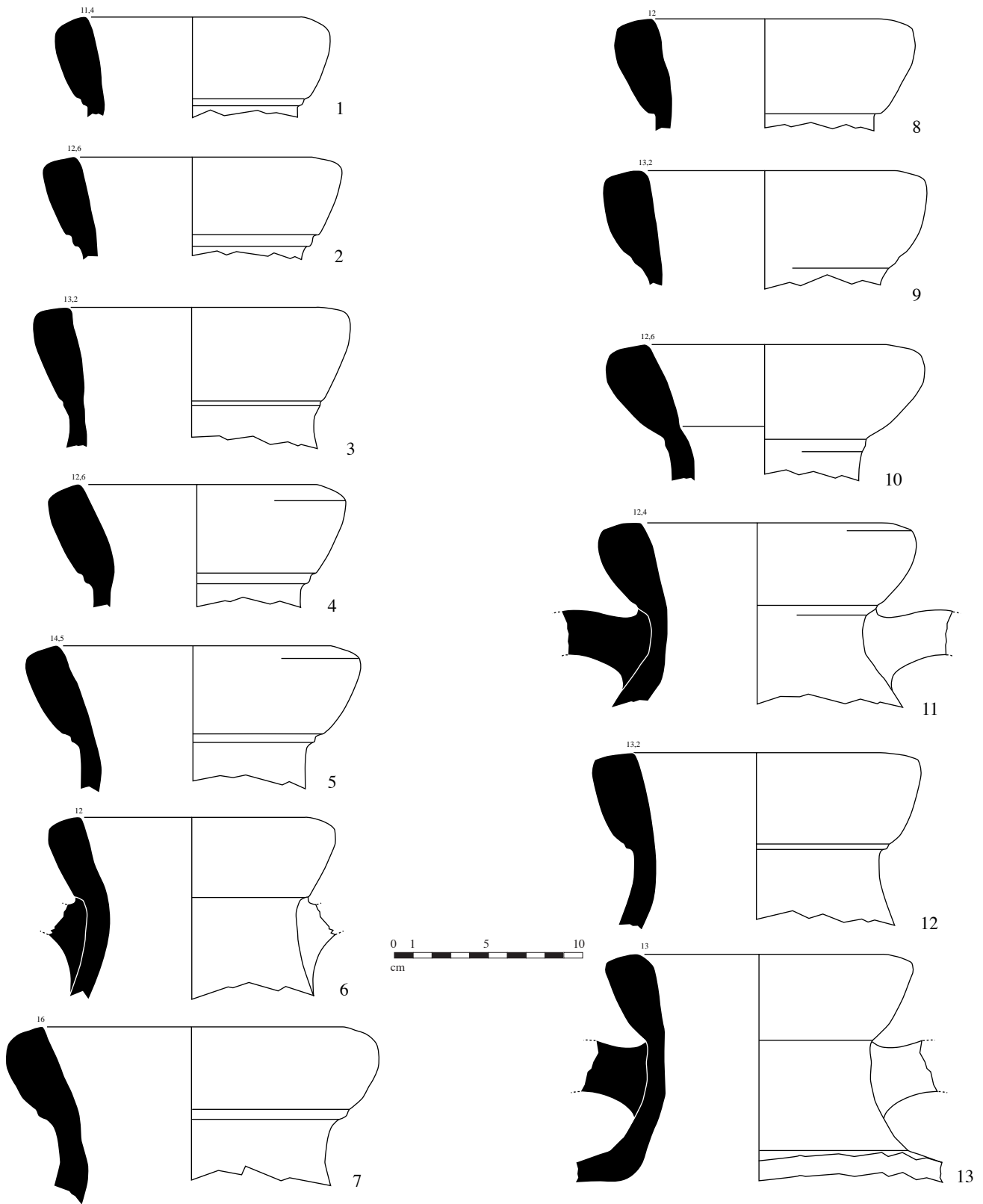


Fig. 15 : Amphores de Marseille (v. 450-425). Bords de type 3.

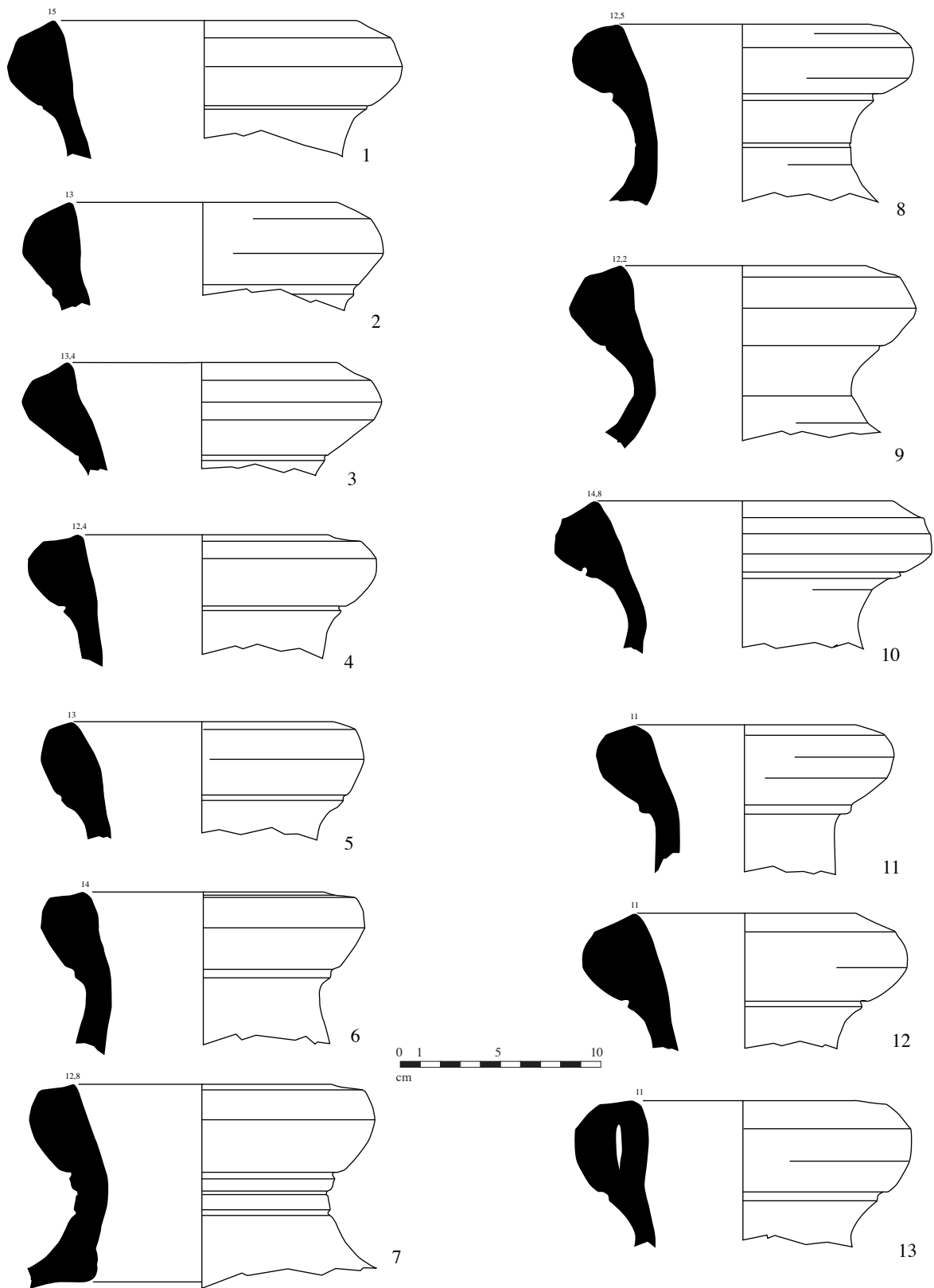


Fig. 16 : Amphores de Marseille (v. 450-425). Bords de type 4.

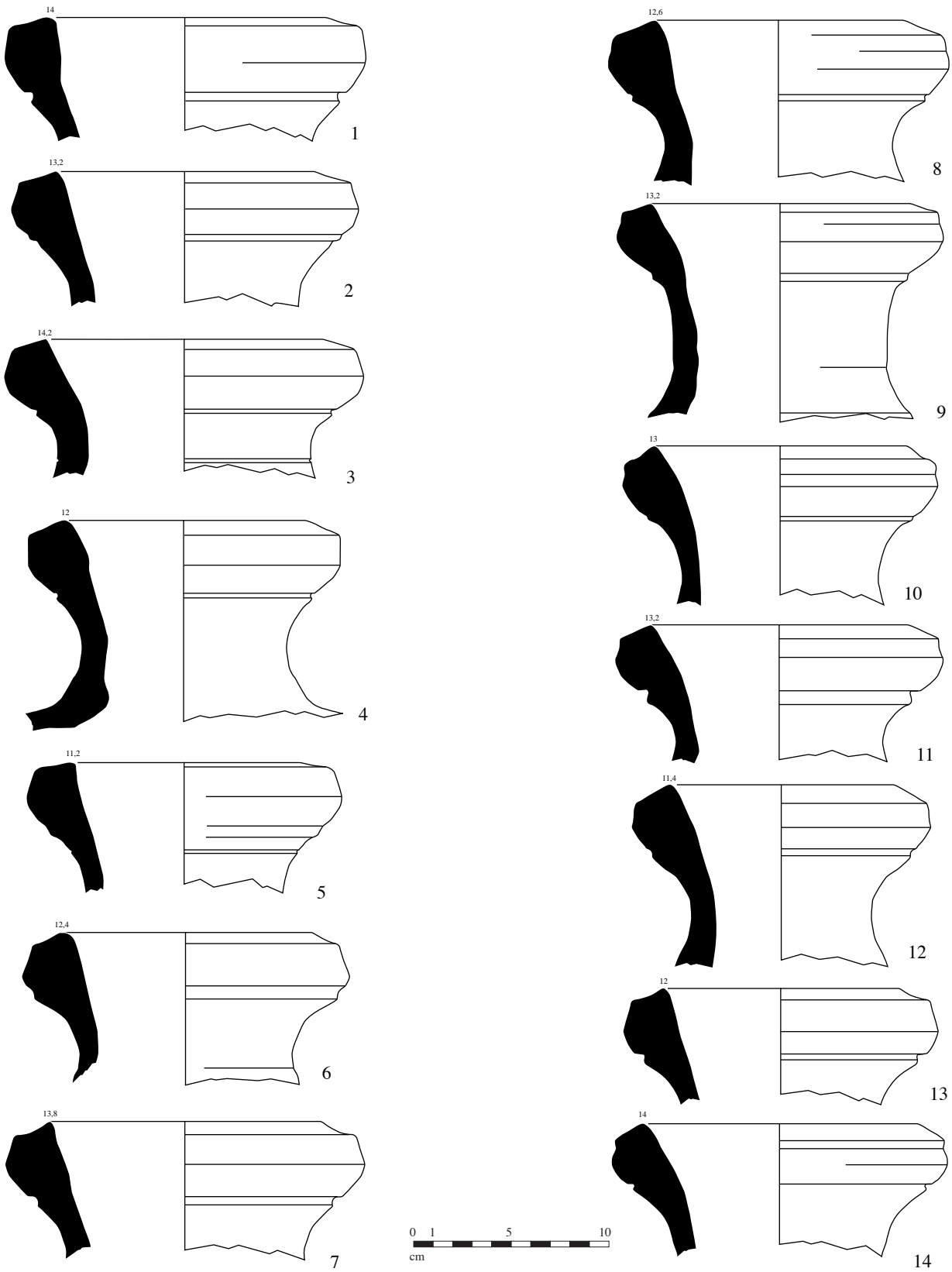


Fig. 17 : Amphores de Marseille (v. 450-425). Bords de type 4.

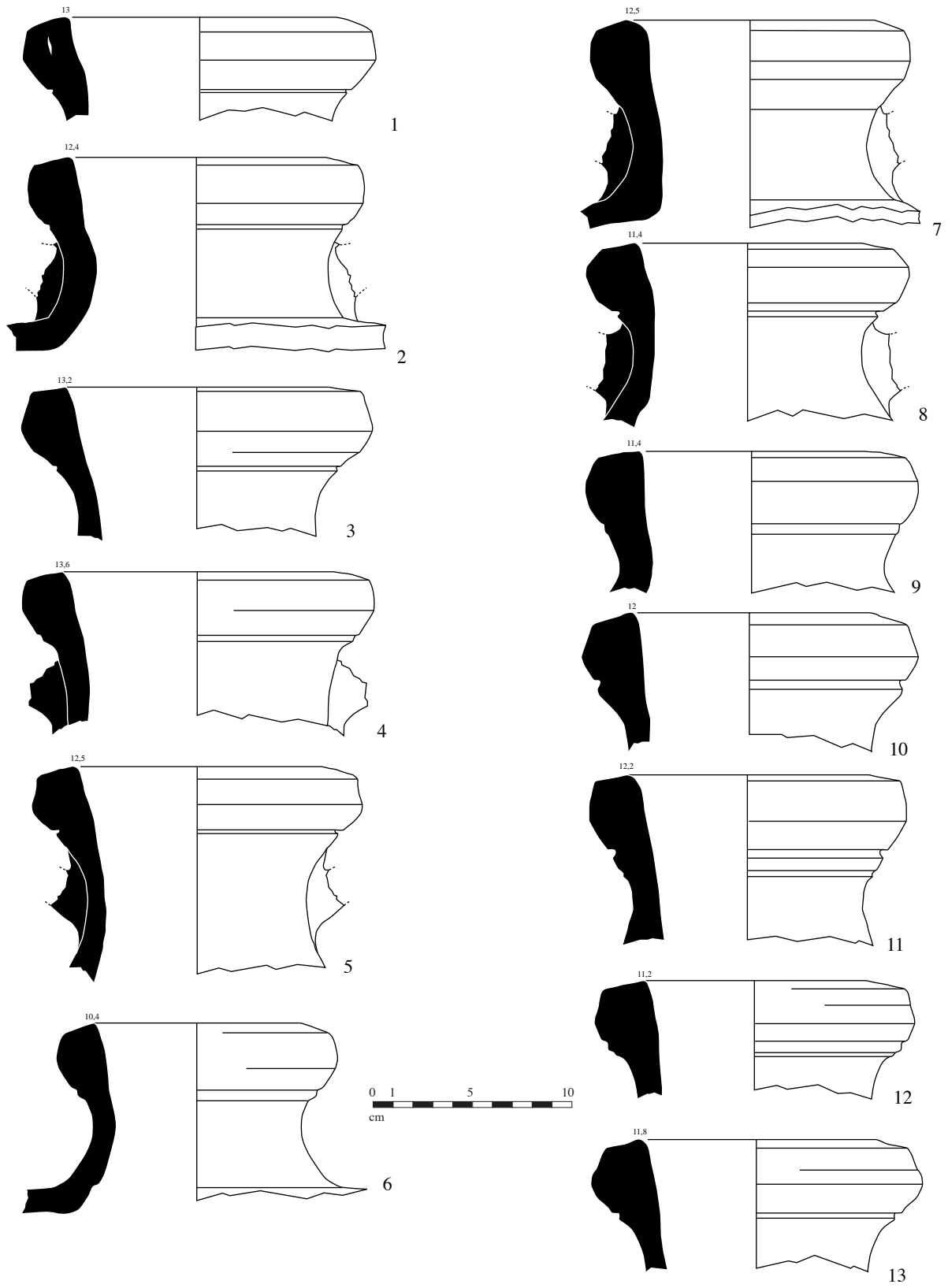


Fig. 18 : Amphores de Marseille (v. 450-425). Bords de type 4.

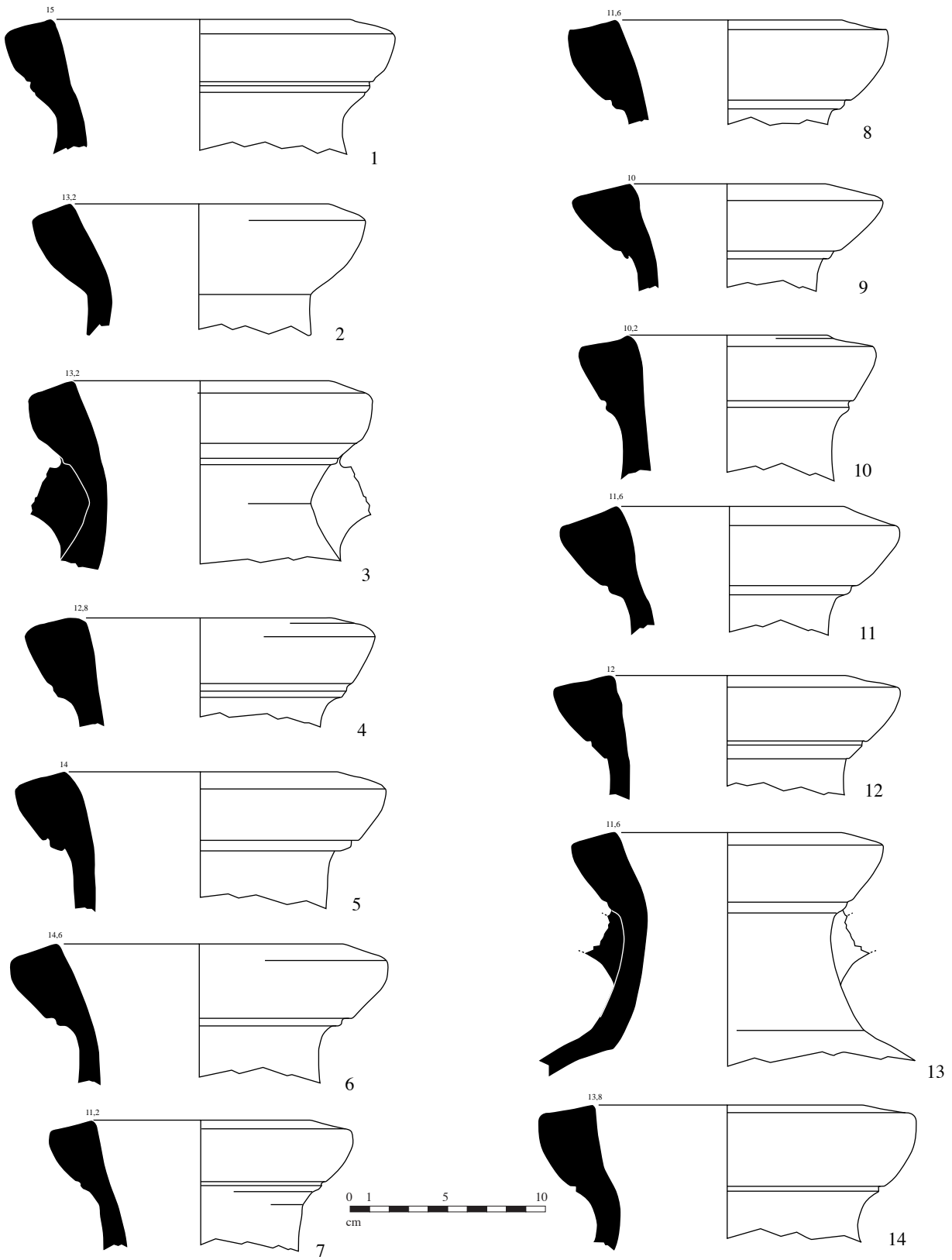


Fig. 19 : Amphores de Marseille (v. 450-425). Bords de type 5.

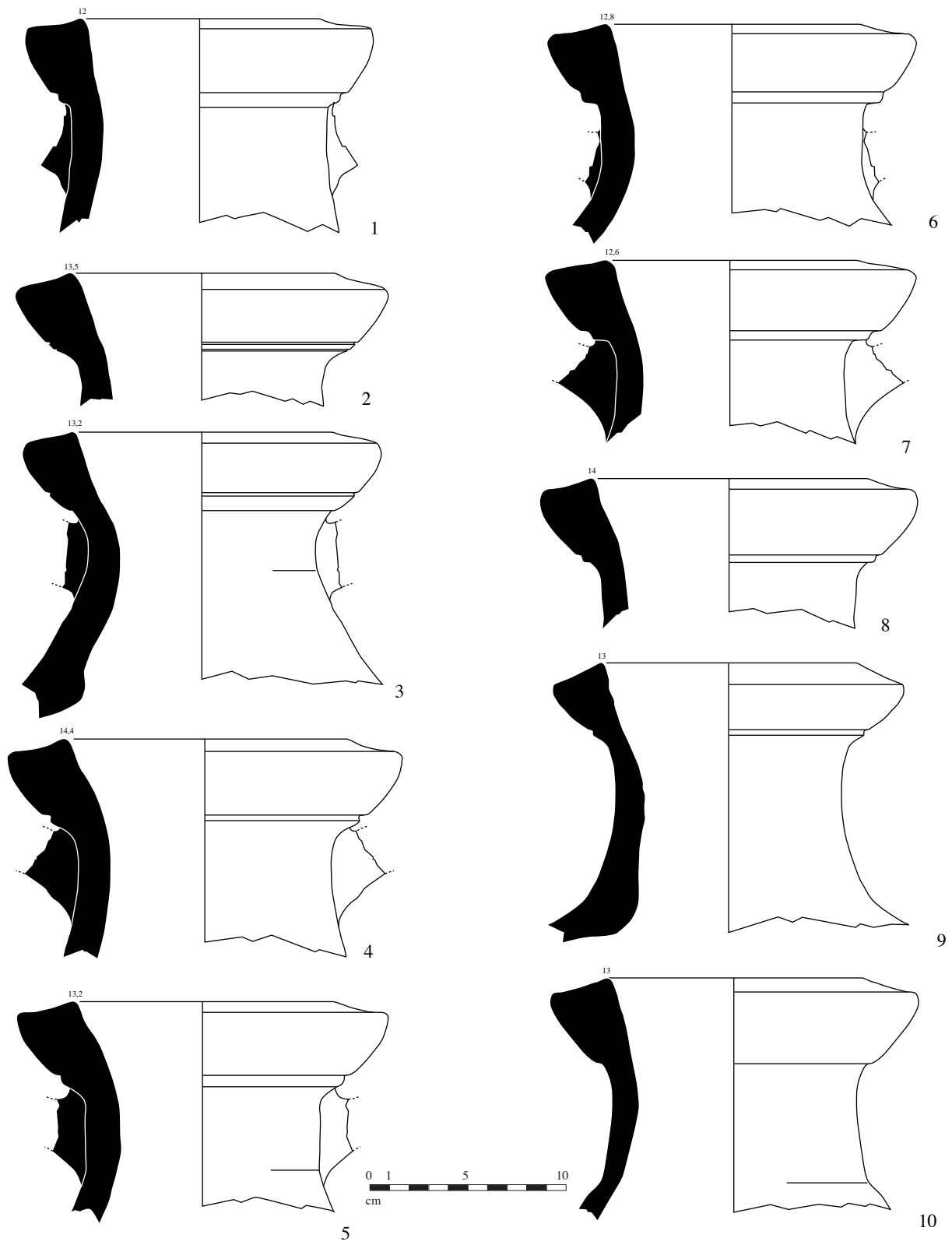


Fig. 20 : Amphores de Marseille (v. 450-425). Bords de type 5.

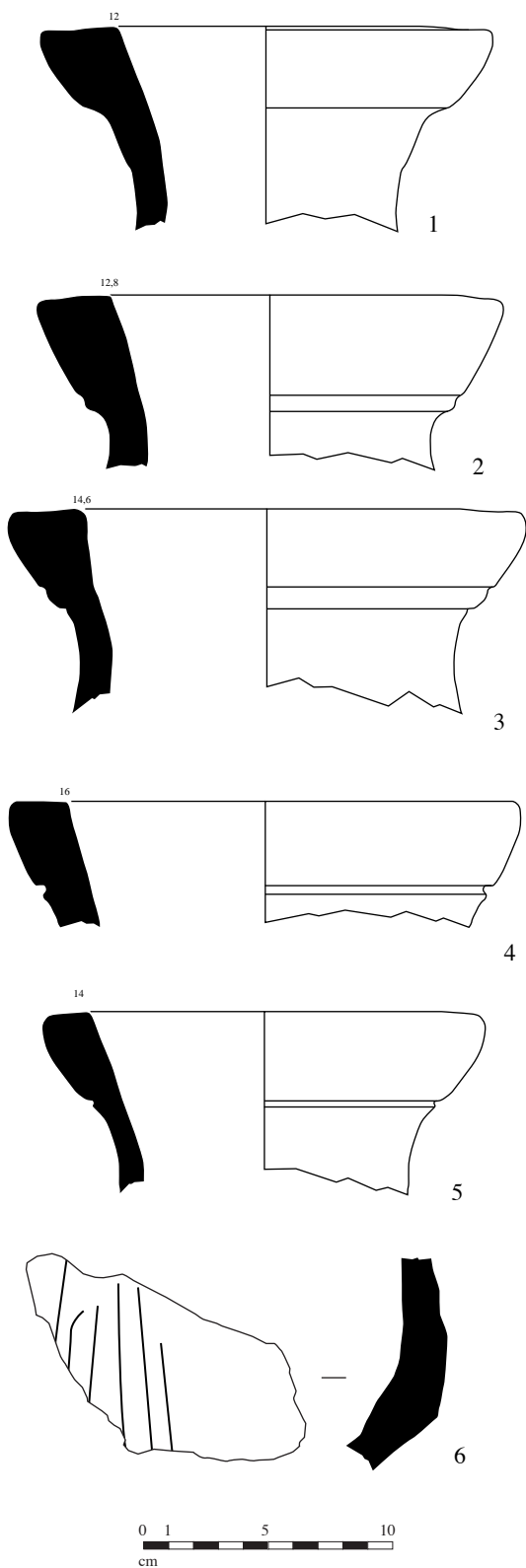


Fig. 21 : Amphores de Marseille (v. 450-425). Bords de type 6 (n°1 à 5) ;
graffite incisé après cuisson (n°6).

consommateurs, fussent-ils indigènes. Dans un cas comme dans l'autre, on admettra implicitement que la coexistence de ces divers modèles reflète nécessairement quelque chose d'autre que la simple fantaisie du potier, qu'il s'agisse d'une différence de contenu ou, plus simplement encore, d'une différence d'atelier.

On voit à l'évidence les enjeux d'un tel questionnement en termes de structure de la production, voire des réseaux de diffusion. Si le contenu semble ne pas avoir varié, en ce sens que l'immense majorité des amphores de Marseille était poissée et destinée à conditionner du vin (Bertucchi 1992 ; Sourisseau 1997), il n'est pas impossible que l'existence d'emballages visuellement distincts ait été destinée à identifier des crus particuliers, sans que cela préjuge nécessairement d'une quelconque différence de qualité. Pour le moins, il semble bien qu'il existât à Marseille à date récente plusieurs variétés de vin (Bertucchi 1992, p. 202), aussi une telle hypothèse pour les périodes plus anciennes n'est-elle pas à exclure.

De même, on peut envisager que des propriétaires fonciers marseillais aient, sinon développé eux-mêmes une activité potière, du moins été en relation privilégiée avec telle ou telle officine fabriquant les amphores. Dans ce cas, une individualisation de leur production a pu se faire par le choix de formes spécifiques. Celles-ci n'en demeurent pas moins parentes, dans le cadre d'un « schéma » typologique commun à l'ensemble des variantes. Ce schéma s'accommode en outre de caractéristiques physiques communes à l'ensemble de la production marseillaise (la typique pâte micacée) qui permettaient sans nul doute de reconnaître les productions de *Massalia* sur n'importe quel marché de Méditerranée ou d'ailleurs.

Il est acquis que la production et la commercialisation du vin représentait une des bases de l'économie massaliète (Clavel-Leveque 1977 ; Bertucchi 1992 ; Py 1999b). De fait, la question du degré de contrôle exercé par la cité, tant au niveau de la production que de la diffusion de ses produits, apparaît comme fondamentale. Reste que les rapports entre le public et le privé, les structures de la propriété foncière, ou encore les liens entre la sphère de production agricole et celle de l'activité potière constituent ici autant de sujets d'interrogation, d'autant plus délicats à appréhender qu'ils sont susceptibles d'avoir évolué dans le temps.

Pour en revenir à ce qu'il faut bien considérer comme un approvisionnement distinct des deux quartiers de Lattes évoqués plus haut, la seule différence constatée au niveau des amphores massaliètes peut donc refléter la volonté expresse de consommer tel vin plutôt qu'un autre. Une telle variation doit évidemment être mise en parallèle avec les remarques formulées quant à la diversité plus ou moins importante du panel amphorique, avec notamment cet accueil différencié réservé aux amphores grecques (non massaliètes), puniques et surtout ibériques (fig. 4). En l'état, l'idée de choix de consommation distincts semble donc la plus plausible, ce qui va dans le sens d'autres observations réalisées que ce soit sur la vaisselle de cuisine (Curé, dans ce volume), les macro-retes végétaux (Alonso, Rovira, dans ce volume) ou encore l'ichtyofaune (Piques, dans ce volume) (5).

Tout aussi intéressant est le fait que ces différences, constatées pour la seconde moitié du Ve s., s'estompent considérablement au

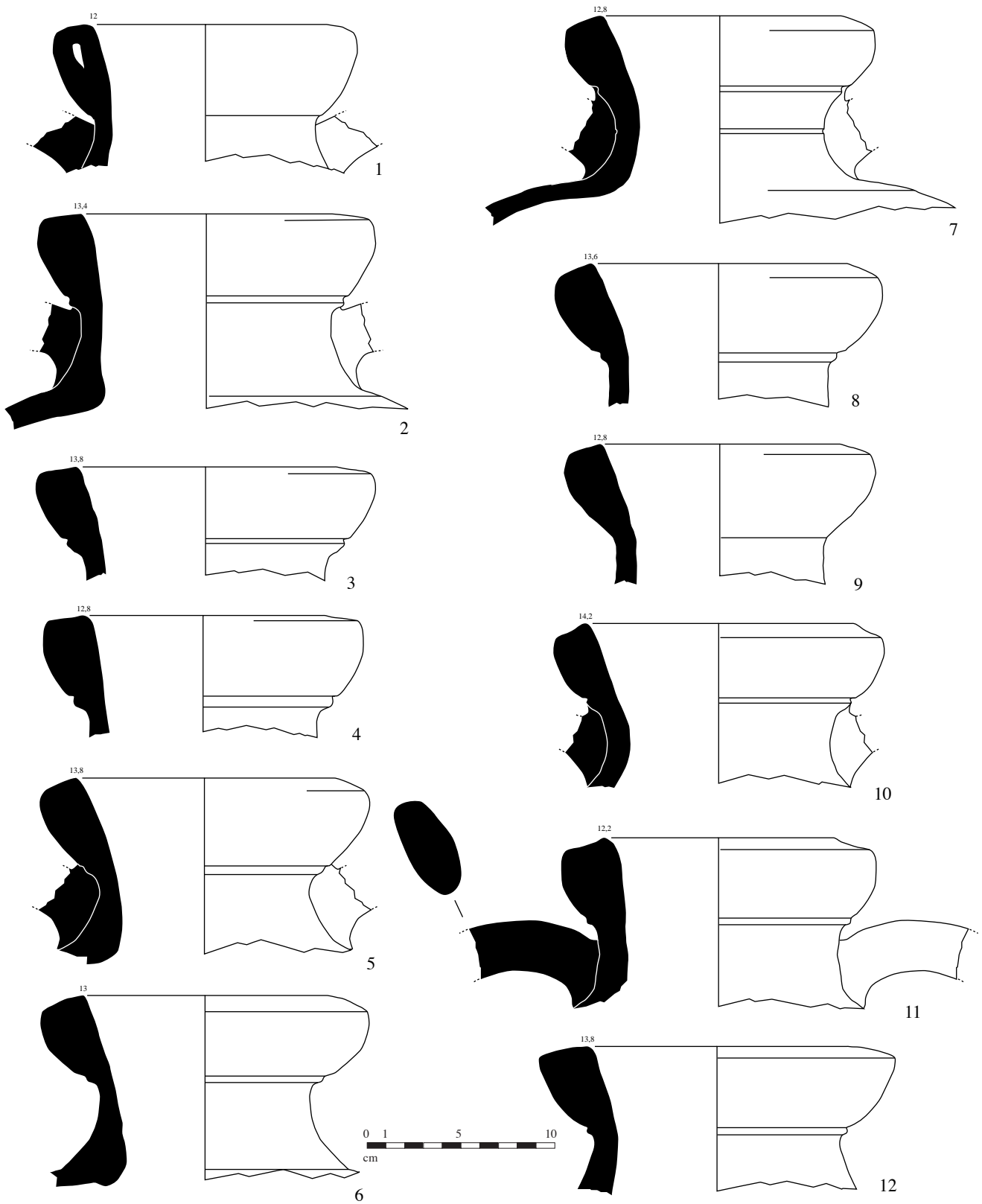


Fig. 22 : Amphores de Marseille ; mobilier de l'Us 53294 (v. 450). Bord de type 2 (n°1), bords de type 3/5 (n°2 à 10), bords de type 5 (n°11 et 12).

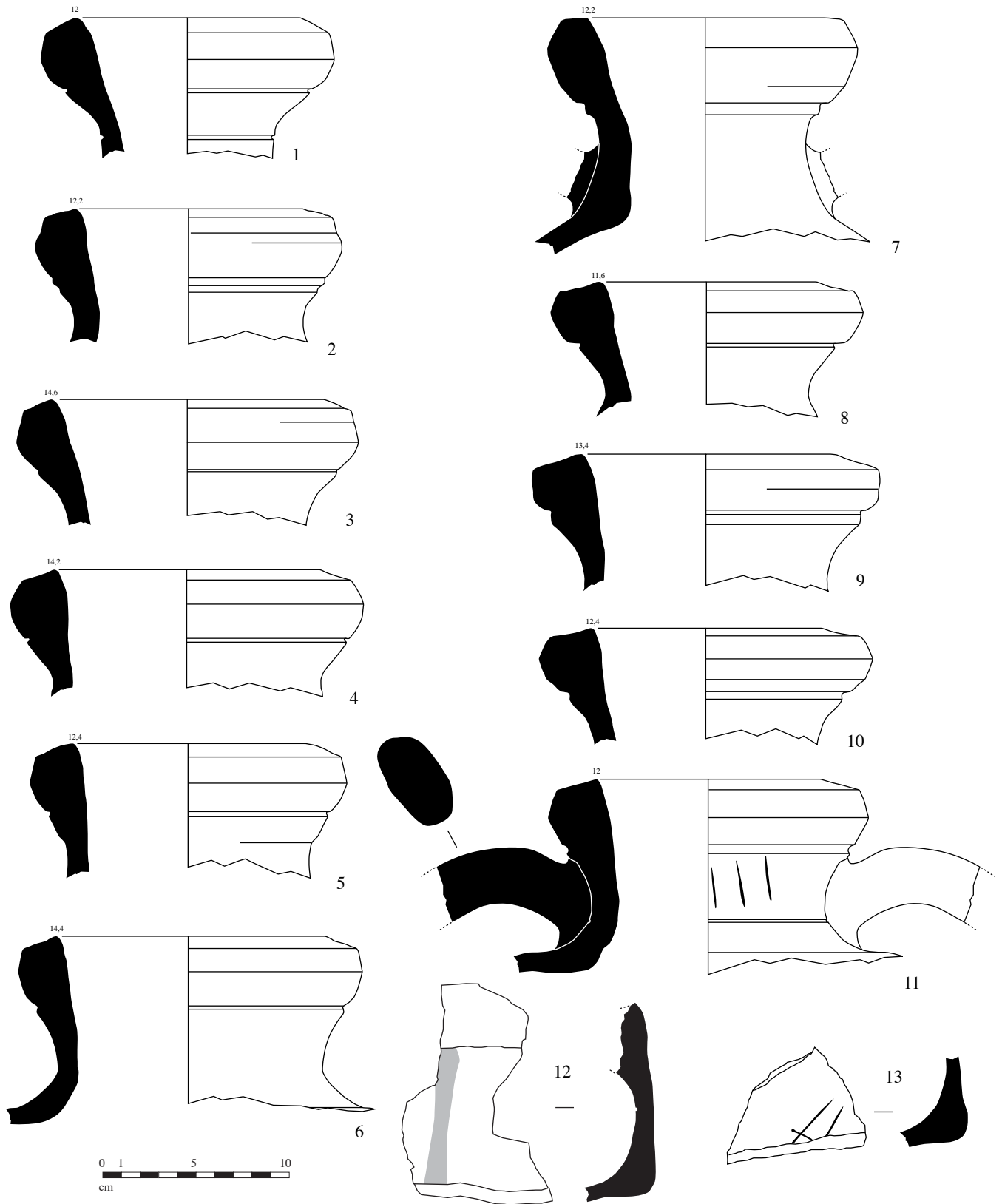


Fig. 23 : Amphores de Marseille ; mobilier de l'Us 53294 (v. 450). Bords de type 4 (n°1 à 10), bord de type 4 avec graffite sur le col (n°11), marque peinte (n°12), graffite incisé après cuisson (n°13).

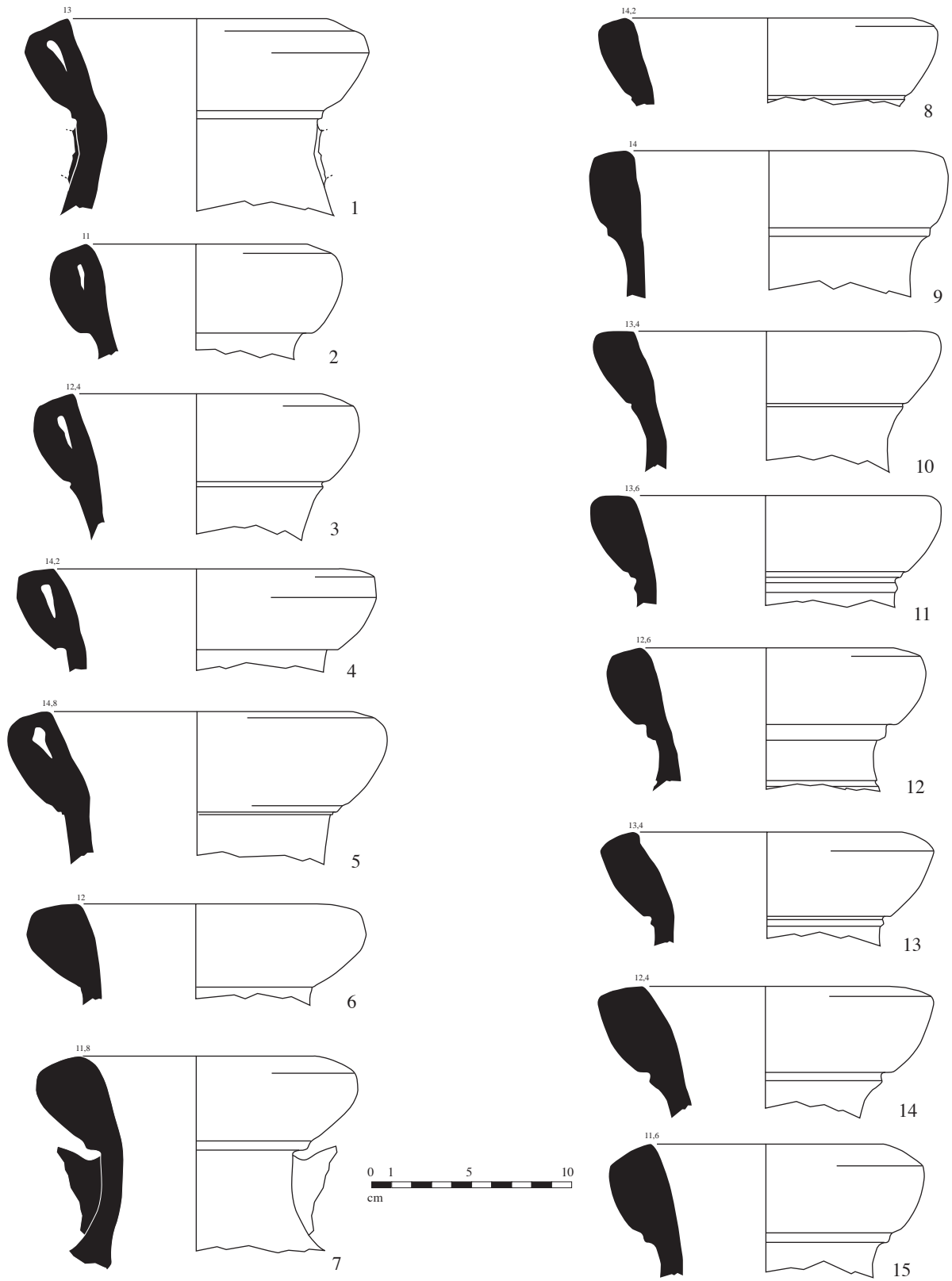


Fig. 24 : Amphores de Marseille (v. 425-400). Bords de type 2 (n°1 à 5) ; bords de type 3 (n°6 à 12), bords de type 3/5 (n°13 à 15).

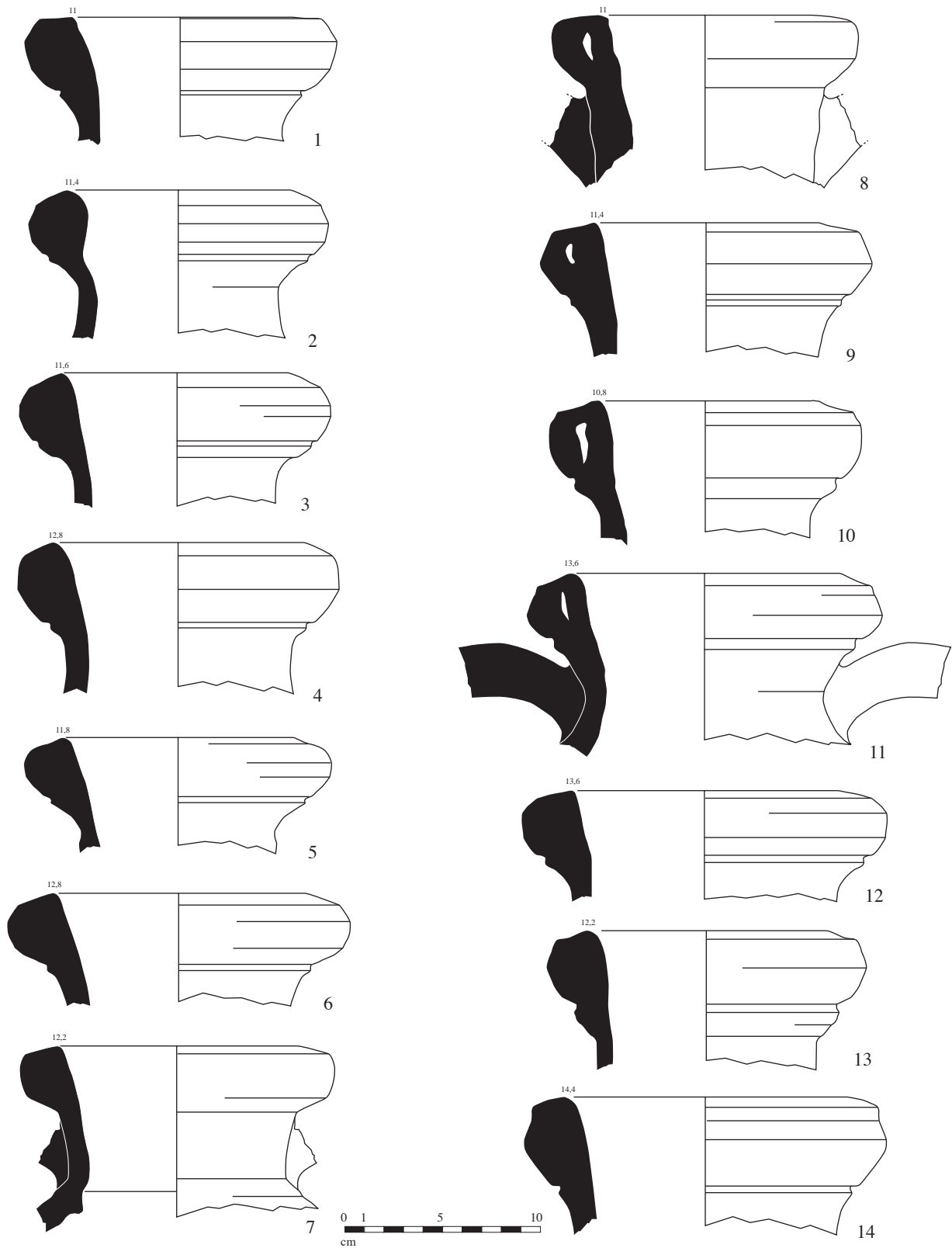


Fig. 25 : Amphores de Marseille (v. 425-400). Bords de type 4.

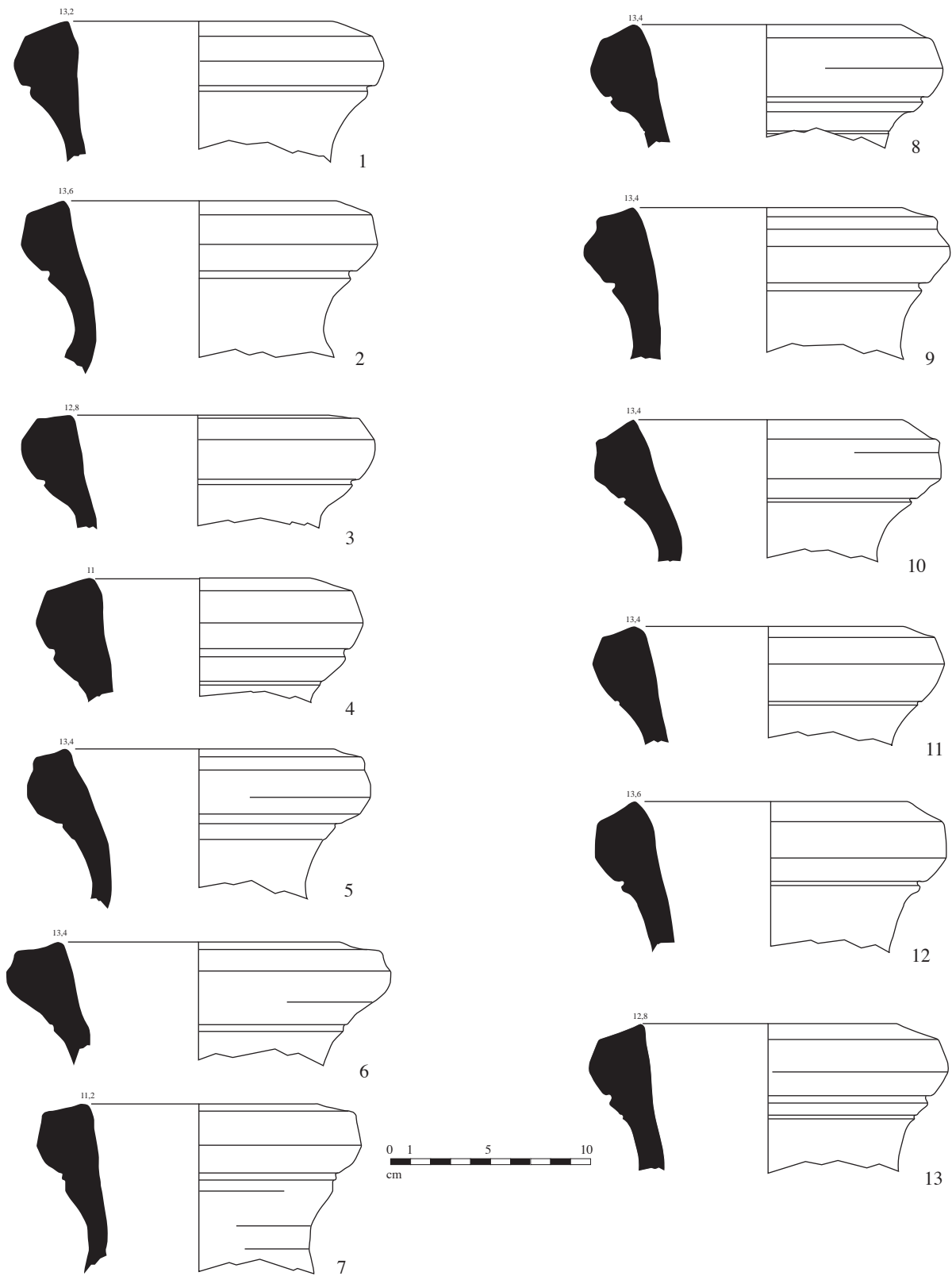


Fig. 26 : Amphores de Marseille (v. 425-400). Bords de type 4.

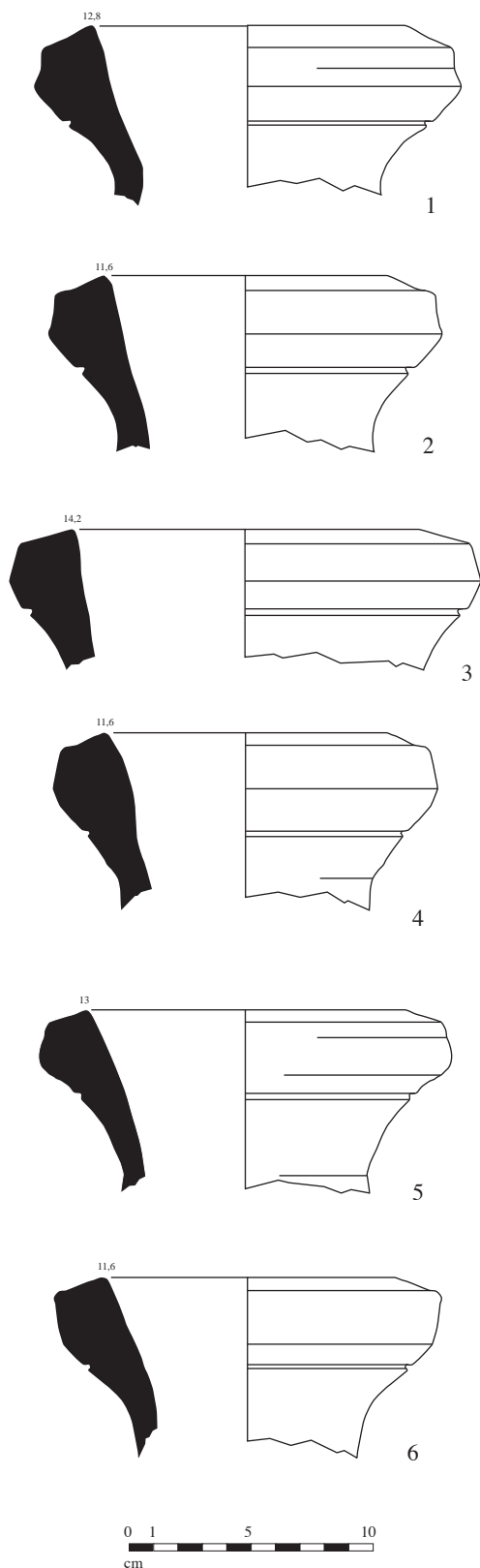


Fig. 27 : Amphores de Marseille (v. 425-400). Bords de type 4.

début du siècle suivant. En effet, dans le premier quart du IV^e s. (fig. 35), l'image fournie par les zones 1 et 27 est pour ainsi dire équivalente et rend logiquement compte du faciès global du site pour cette période. Cela se traduit alors par la très large prédominance des bords de type A-MAS bd5, ceux de type A-MAS bd6 étant également présents, bien qu'à un niveau moindre. Tous deux correspondent à des amphores A-MAS 3 ou (plus certainement) A-MAS 4. Enfin, durant ce quart de siècle, quelques bords A-MAS bd4 sont encore présents, mais doivent être considérés comme résiduels.

De fait, l'homogénéisation du faciès des zones 1 et 27 ne reflète pas tant un choix de consommation ou une logique d'exportation spécifique en direction de Lattes que la structure même de la production d'amphores à Marseille durant cette période. Le type A-MAS 4 devient en effet le standard en vogue au IV^e s., dans un contexte qui semble marqué par un accroissement global de la production. Il est certes un peu vain de vouloir chiffrer précisément les quantités de vin massaliète ; toutefois, les estimations réalisées à partir des trouvailles sous-marines tendent à confirmer l'impression d'un essor, précisément aux IV^e-III^e s. (Long 1990, p. 49). Parallèlement, le caractère massif des exportations de vin en direction de Lattes a été légitimement souligné pour cette période (Py 1999b). De la sorte, l'idée qu'une véritable « production de masse » se met en place à ce moment s'accorde assez bien de ce qui constitue, semble-t-il, une standardisation accrue des conteneurs amphoriques. Il serait évidemment abusif de dire qu'au VI^e-Ve s. cette même production ne présentait pas de caractère massif ; tout au plus peut-on dire que le IV^e s. marque effectivement une nouvelle étape dans le développement de la viticulture massaliète, entraînant le franchissement d'un palier quantitatif.

Or, une autre nouveauté intervient précisément à la fin du Ve s., à savoir la présence de timbres imprimés, qui correspondent semble-t-il à un système de marquage annuel (Bertucchi 1992, p. 154-171 ; Py *et al.* 2001, p. 209-231). Celui-ci fonctionnerait jusqu'au III^e s., époque à laquelle intervient un nouveau système, caractérisé quant à lui par la présence de timbres doubles « dont certains pourraient correspondre à des abréviations de noms propres » (Bertucchi 1992, p. 167). L'hypothèse, reprise et confortée par M. Py, pose en revanche la question du sens qu'il faut attribuer à ces marques : « les figurations en question devaient correspondre à des personnes physiques (magistrats, négociants...) ou peut-être morales (fabriques, entreprises commerciales...) ». L'auteur y voit un argument permettant de reconnaître au III^e s. « une rupture majeure dans la gestion de la production et de l'exportation du vin de la cité » (Py *et al.* 2001, p. 216). Implicitement, cela suppose que le système de marquage antérieur, qui apparaît donc à la fin du Ve s., témoignerait quant à lui d'une certaine mainmise de l'état, peut-être moins au niveau de la production qu'à celui du conditionnement et de l'exportation.

À côté de rares marques peintes souvent indéchiffrables (fig. 23, n°12 ; fig. 28, n°1 ; fig. 34, n°1) mais qui révèlent parfois des inscriptions composées de un ou deux caractères, possiblement des initiales évoquant des anthroponymes (fig. 32, n°5), on trouve une série de graffites réalisés après cuisson qui correspondent pour l'essentiel à des unités de mesure (fig. 21, n°6 ; fig. 23, n°11 et 13 ;

fig. 28, n°2), plus rarement à des lettres isolées (fig. 32, n°7). Les timbres ne sont attestés qu'à partir du dernier quart du Ve s. Les exemplaires recensés, à savoir des marques en creux comportant une lettre isolée non inscrite dans un cartouche (fig. 33, n°9 ; fig. 34, n°2 à 5) appartiennent tous à la série « A1 » de M. Py (Py *et al.* 2001, p. 217).

Compte tenu du contexte évoqué précédemment, à savoir un accroissement global de la production à la charnière des Ve-IVe s., accompagné d'une standardisation plus poussée des modèles amphoriques, l'apparition du timbrage semble presque logique, et peut effectivement être interprétée comme reflétant la mise en place d'un système très structuré, ou pour le moins son renforcement, à la

hauteur des enjeux économiques que cela représentait pour la cité. Ceci étant, interpréter l'évolution du IIIe s. en termes d'émergence d'une classe nouvelle de producteurs ou de négociants (Py *et al.* 2001, p. 218, note 17) n'est pas indispensable, et l'on peut très bien imaginer que le système annuel « anonyme » cède alors la place à un système « nominal » lié plus simplement à une magistrature.

3.2. Les amphores étrusques

Omniprésent durant les premiers temps de l'histoire du site, ce mobilier tend à disparaître rapidement après -450 pour devenir sporadique après -425 (fig. 3). De ce fait, et compte tenu des réserves émises quant au caractère probablement résiduel d'une partie de la documentation disponible pour le deuxième quart du Ve s., l'échantillonnage disponible est somme toute relativement faible pour la période prise en compte, conséquence logique de l'accroissement des importations en provenance de Marseille et, plus généralement, de la disparition progressive du courant étrusque en Gaule méridionale. Il n'en demeure pas moins que ces produits représentent, par ordre d'importance, la deuxième catégorie d'amphore présente à Lattes au Ve s.

Les référents typologiques permettent d'établir un lien assez direct entre la morphologie des bords et la forme générale de l'amphore (Py 1985 ; Dicocer,

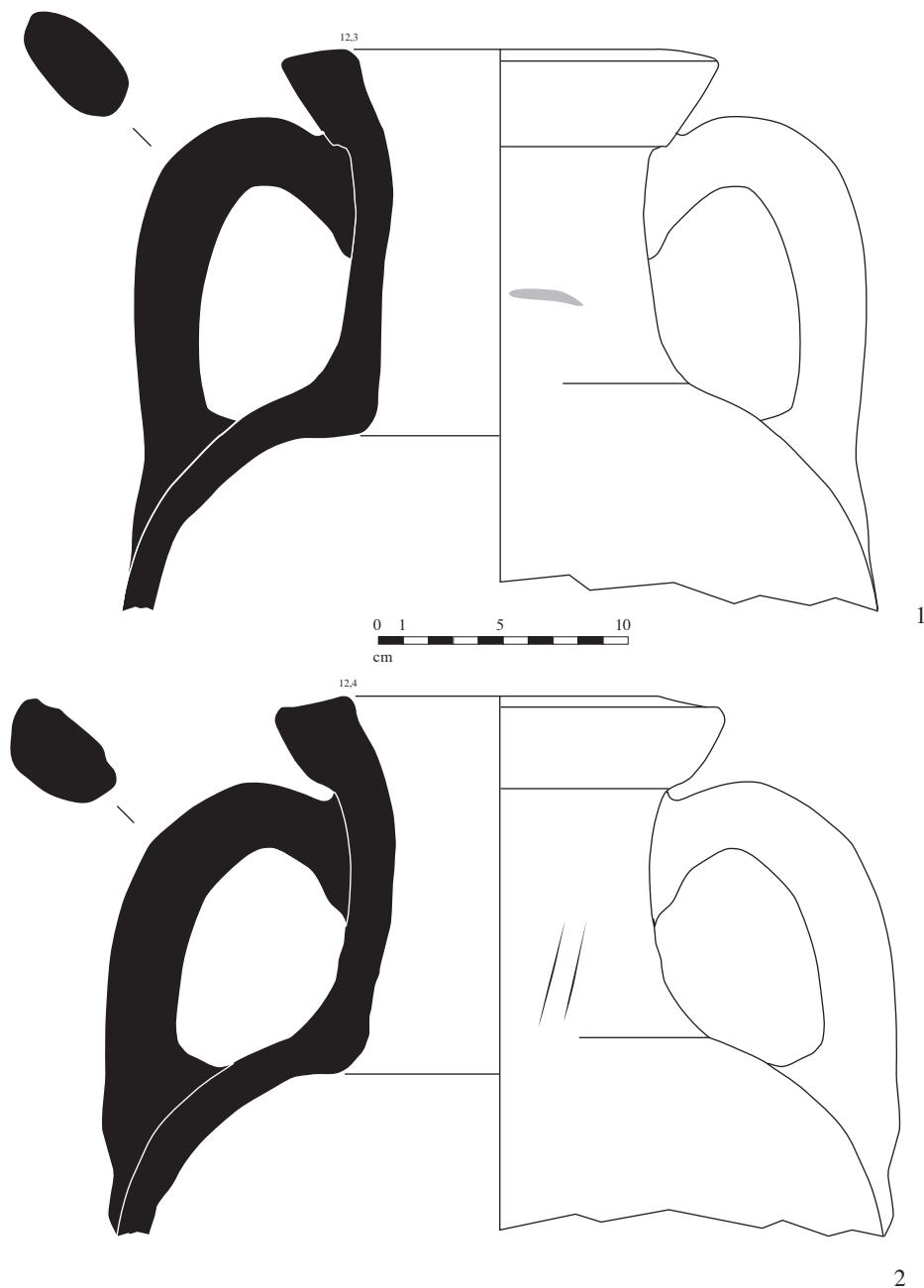


Fig. 28 : Amphores de Marseille (v. 425-400). Amphores de type A-MAS 3 associées à des bords de type 5.

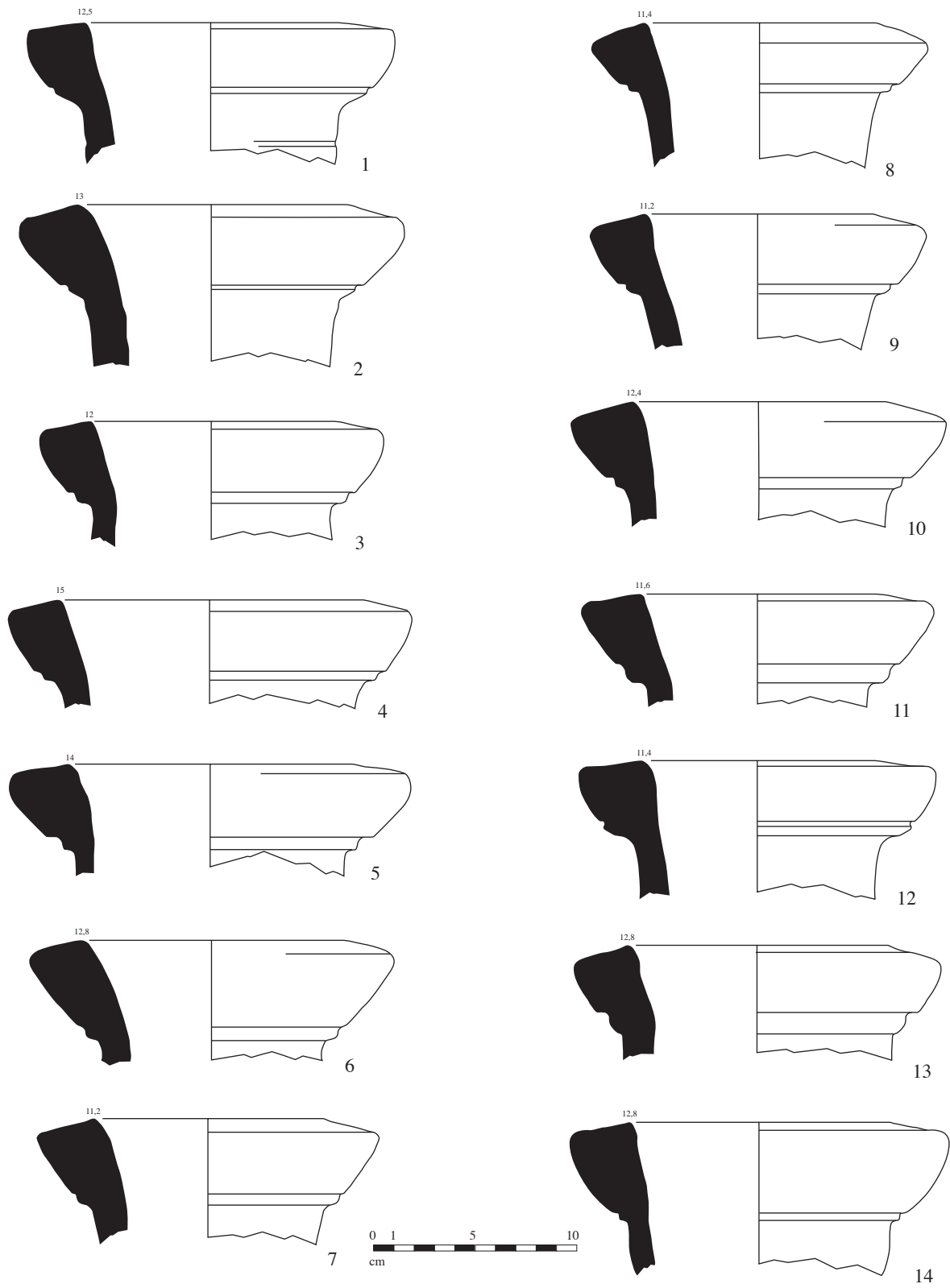


Fig. 29 : Amphores de Marseille (v. 425-400). Bords de type 5.

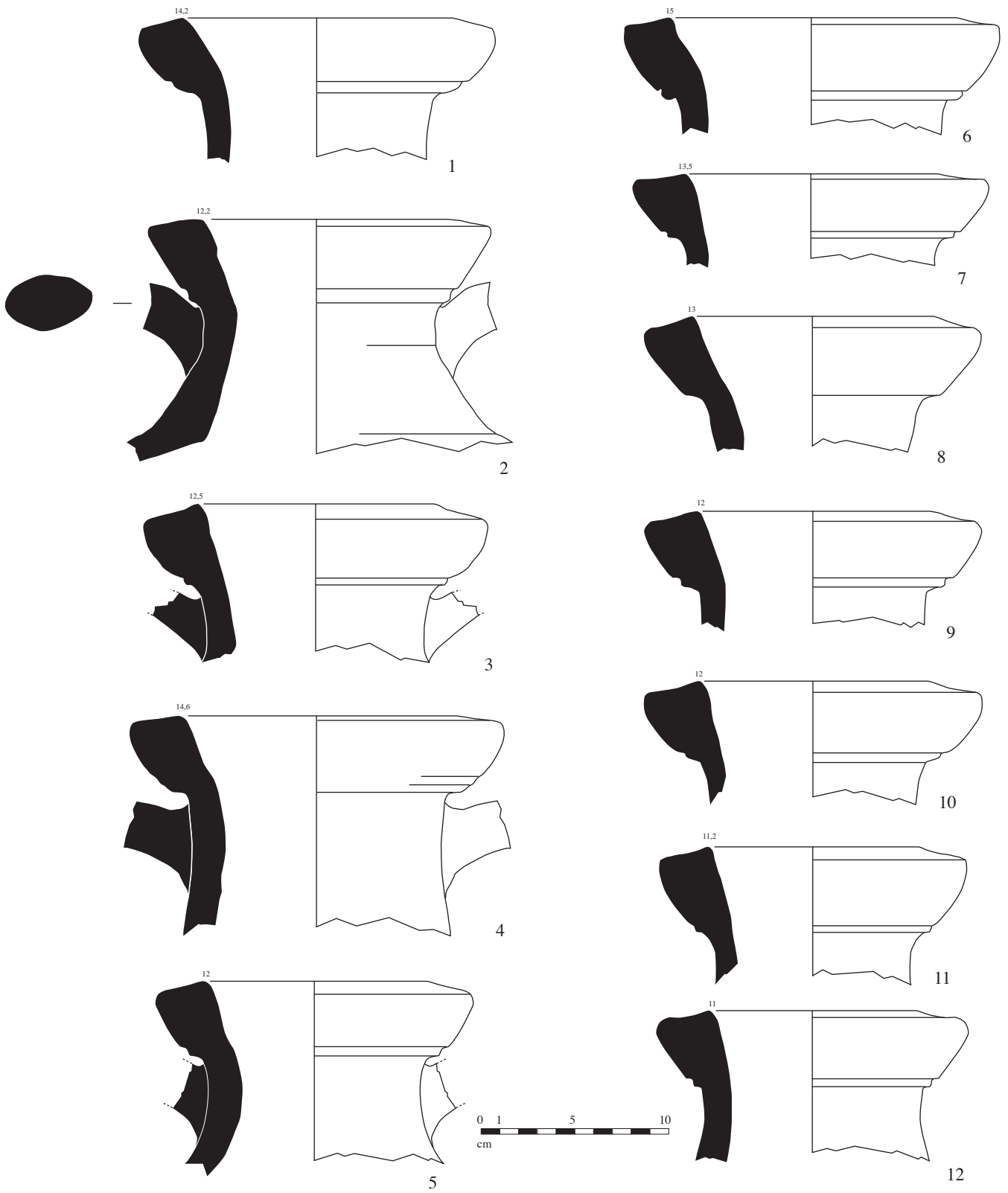


Fig. 30 : Amphores de Marseille (v. 425-400). Bords de type 5.

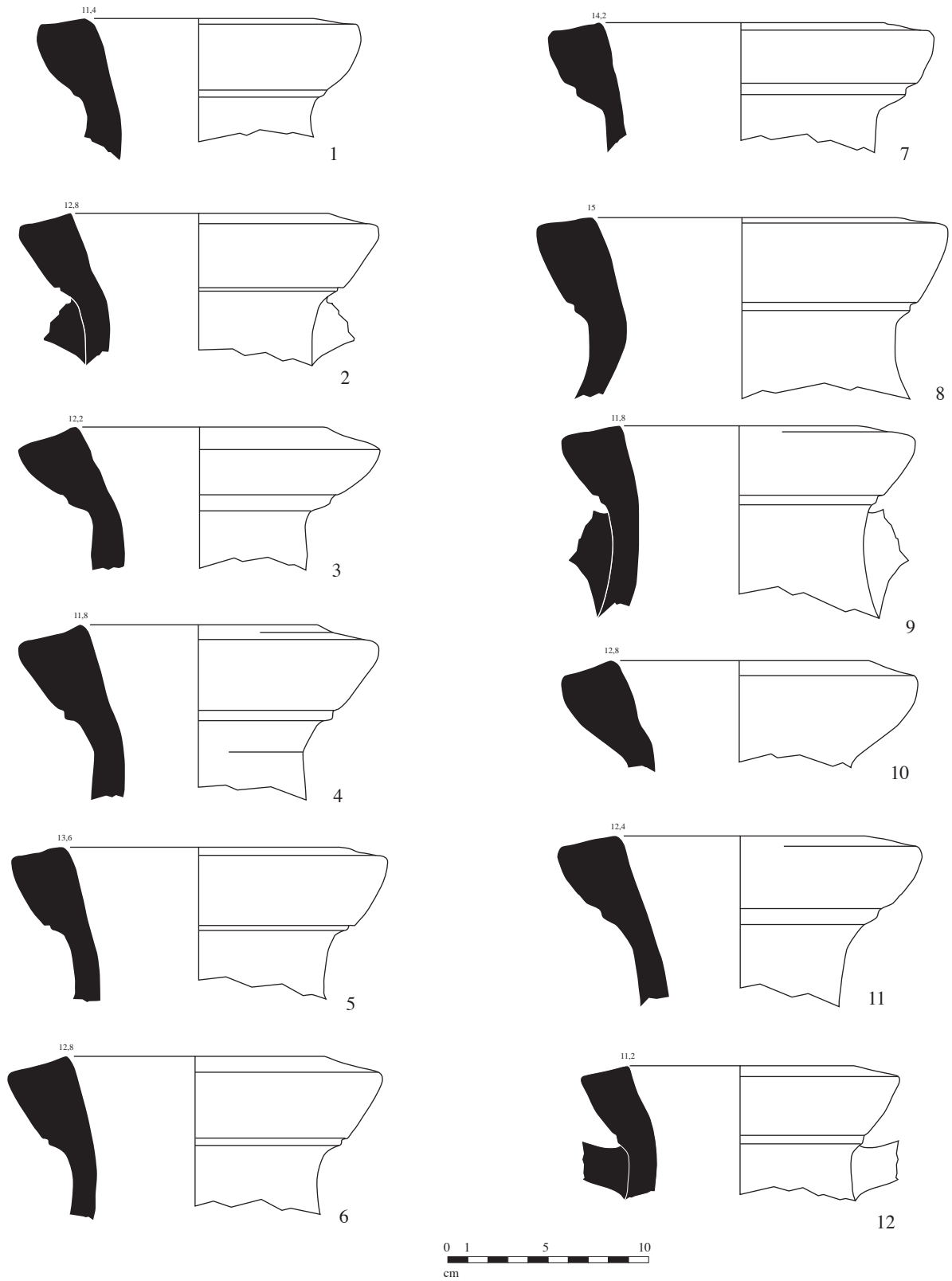


Fig. 31 : Amphores de Marseille (v. 425-400). Bords de type 5.

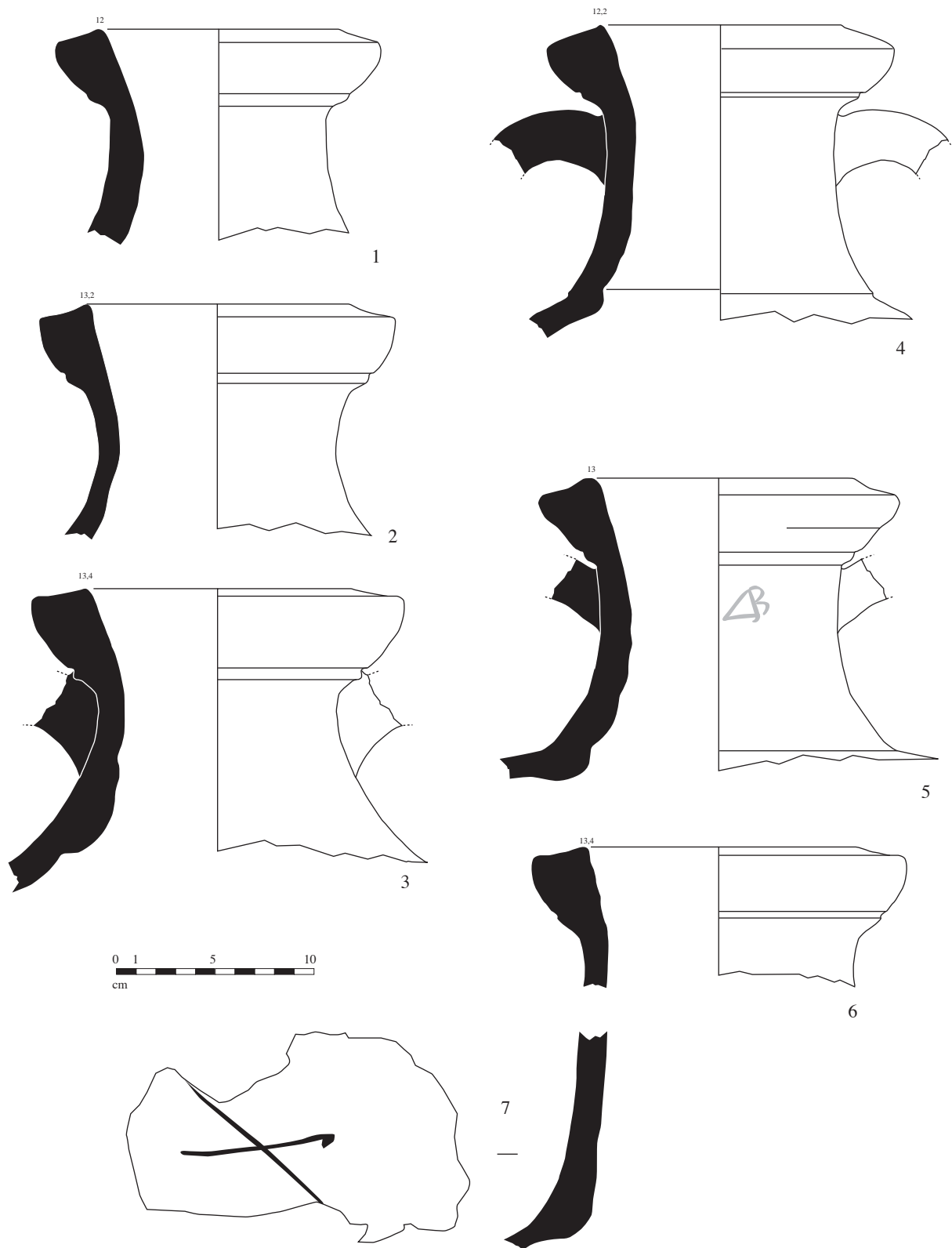


Fig. 32 : Amphores de Marseille (v. 425-400). Bords de type 5 (n°1 à 4 et n°6), bord de type 5 avec marque peinte « DB » ou « AB » sur le col (n°5), col avec graffite « X » incisé après cuisson (n°7).



Fig. 33 : Amphores de Marseille (v. 425-400). Bords de type 6 (n°1 à 8), bord de type 6 avec timbre en creux sans cartouche « F » sur le col (n°9).



Fig. 34 : Amphores de Marseille (v. 425-400). Marque peinte (n°1), timbres en creux sans cartouche « H » (n°2), « K » (n°3), « L » (n°4), « M » (n°5), fond d'amphore de type A-MAS 3 (n°6).

p. 28-29). L'immense majorité des amphores étrusques présentes à Lattes appartient au groupe de pâte « A » de G. Marchand (Marchand 1982) caractérisée par une pâte brune à brun-rouge, à cœur gris et recelant de nombreuses inclusions minérales d'origine volcanique (augite), la surface extérieure étant fréquemment recouverte d'un engobe blanc crème, production attribuée à la zone de Pyrgi / Cerveteri. Sans pour autant permettre une identification absolue, la reconnaissance des types de pâte autorise à elle seule une approche typologique globale de ces productions, par grandes catégories. Ainsi, les amphores de type A-ETR 4 et 4A présentent régulièrement une pâte de type A, tandis que celles de type A-ETR 3C possèdent pour l'essentiel des caractéristiques qui sont celles du groupe de pâte « B » de G. Marchand, soit une pâte rouge-orangée, souvent à engobe blanchâtre ou crème. Enfin, les amphores de type A-ETR 5 sont réalisées dans une pâte sableuse blanchâtre ou jaunâtre tribuée aux ateliers de Vulci, type « C » du même auteur (fig. 36 et 37).

Un premier groupe typologique est constitué par les amphores de type A-ETR 3C. Celles-ci se caractérisent par des bords à lèvres en bourrelet allongé (fig. 38, n°1 et 2 ; fig. 39, n°1 à 8). Bien que caractéristique de la seconde moitié du VI^e et du Ve s., ce type à chronologie large est régulièrement présent dans des niveaux du

début IV^e s. de Lattes, faisant penser que sa production a pu perdurer jusqu'à ce moment (Py *et al.* 2001, p. 20). Les niveaux du Ve s. explorés récemment permettent de préciser la répartition chronologique de ce type. Finalement peu représentée sur le site avant -450, cette forme est mieux représentée dans le troisième quart de ce siècle ; encore présente durant le quart de siècle suivant, elle diminue en revanche assez fortement par la suite, sa présence dans les niveaux du premier quart du IV^e s. étant toutefois encore avérée.

Les amphores A-ETR 4, à bord en amande (fig. 38, n°3 à 14 ; fig.40, n°1 à 18), constituent de loin le type le mieux représenté à Lattes. Largement prédominantes avant -450 (85 % des bords d'amphore étrusques), leur fréquence diminue par la suite, en particulier durant le troisième quart du Ve s. Elles sont malgré tout encore bien représentées après -425 et jusqu'au début du IV^e s, même si les taux importants atteints à ce moment doivent alors être relativisés en fonction de la faible représentation globale des produits étrusques. À noter la présence d'un exemplaire complet daté du dernier quart du Ve s., réalisé dans une pâte inédite (Py *et al.* 2001, p. 24 et n°36, p. 26).

Le type A-ETR 4A, à bord en bandeau, semble quant à lui faire son apparition aux alentours de -450, et ne connaît un réel

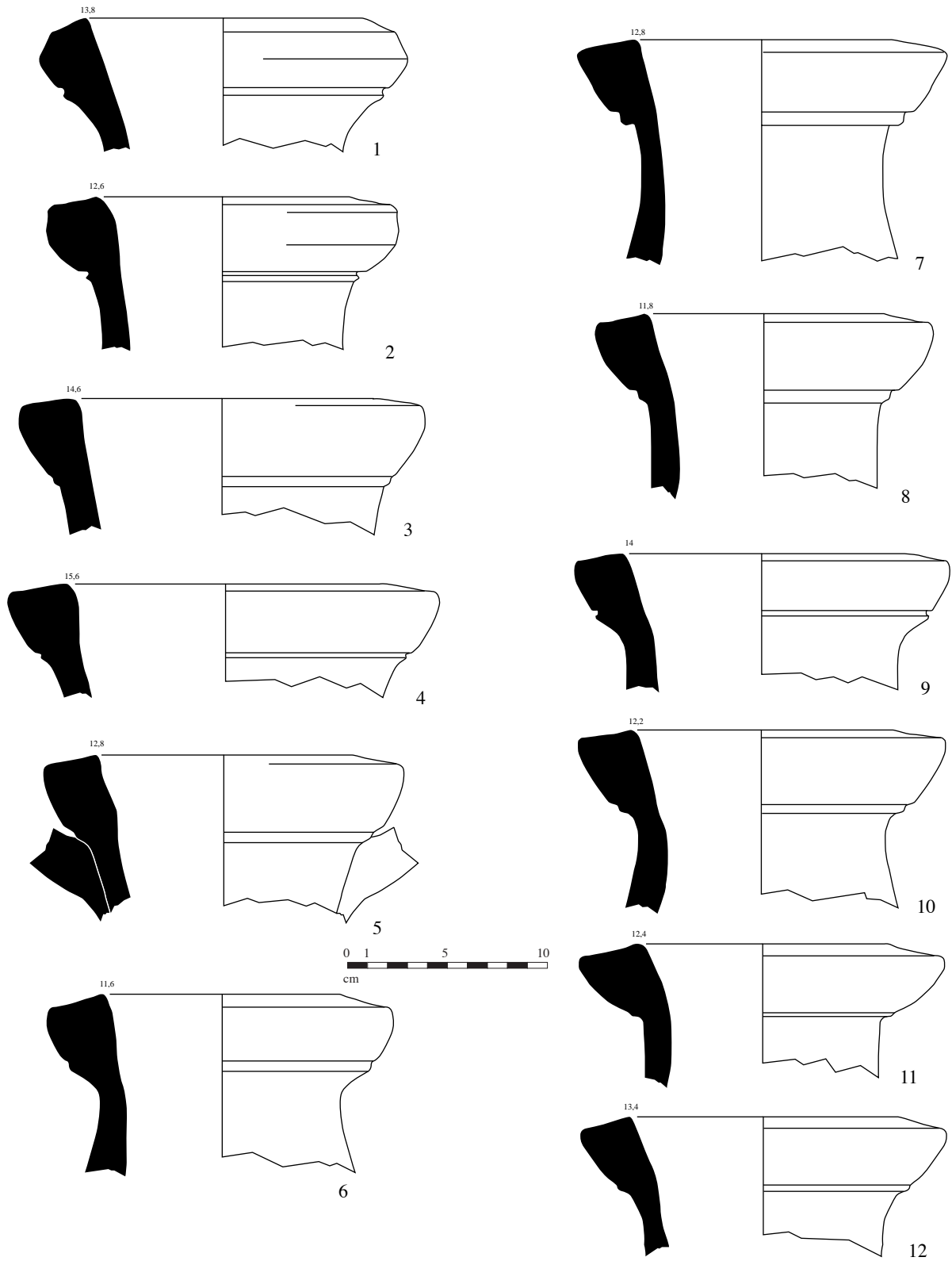


Fig. 35 : Amphores de Marseille (v. 400-375). Bord de type 4 (n°1), bords de type 5 (n°2 à 12).

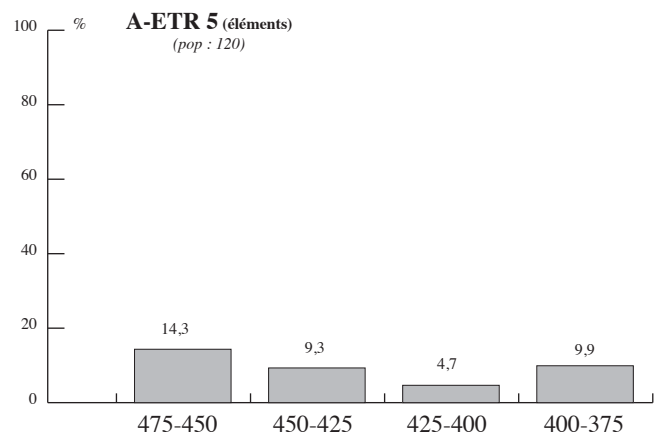
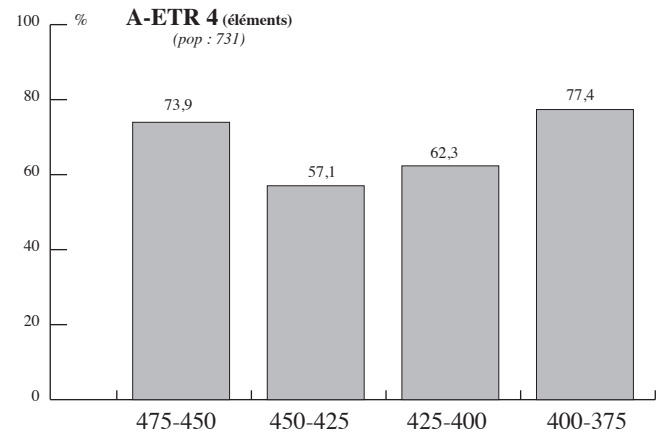
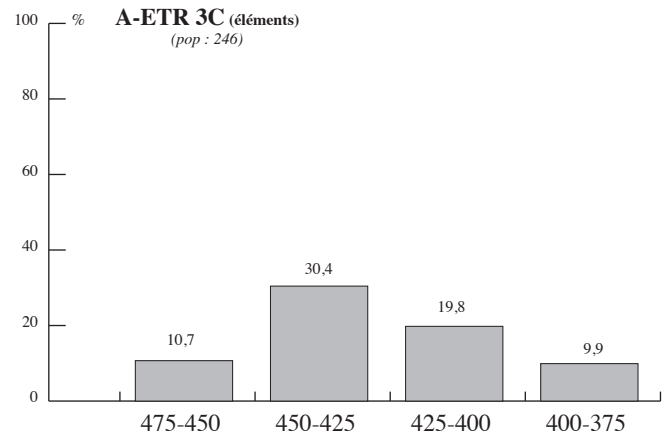
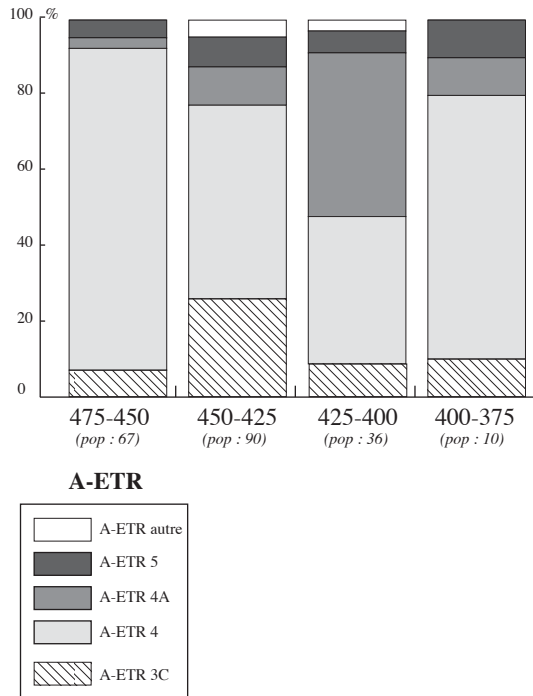


Fig. 36 : Répartition typologique des différents types d'amphores étrusques à Lattes (475-375).

développement que dans le dernier quart du Ve s. où il constitue plus de 43 % des bords d'amphores étrusques, ce qui encore une fois doit être compris à la lumière d'une population statistique particulièrement faible pour cette période (fig. 38, n°15 ; fig. 40, n°19 ; fig. 42, n°1 et 2).

Enfin, les amphore de type A-ETR 5 à bord en bourrelet épais, sont peu abondantes à Lattes (fig. 39, n°9) ; elles sont néanmoins représentées de manière sensiblement équivalentes entre le deuxième quart du Ve et le premier quart du IVe s. av. n. ère.

3.3. Les amphores grecques

Sous ce terme générique, qui exclut évidemment les séries massiliètes, sont rassemblées les quelques productions de Grèce ou de Grande-Grèce attestées sur le site. Peu nombreuses, ces amphores ne correspondent pas pour autant à des productions qui arriveraient là de manière à la fois épisodique et quelque peu aléatoire, au milieu de cargaisons principalement constituées d'autres conteneurs. La variété d'origine est en effet peu importante (fig. 41, n°1 à 8 ; fig. 42, n°3 à 5) et il existe au sein de cet ensemble une production largement plus représentée que les autres, production aisément reconnaissable compte tenu de son homogénéité, à la fois typologique et technique.

Il s'agit d'une production à pâte fine et très bien cuite de couleur orangée à brique, avec une surface lissée de couleur brique à marron clair. Finement micacée (mica doré), la pâte comporte peu d'inclusions visibles dans la tranche, hormis de rares particules

Fig. 37 : Évolution de la fréquence des principaux types d'amphores étrusques à Lattes (475-375).

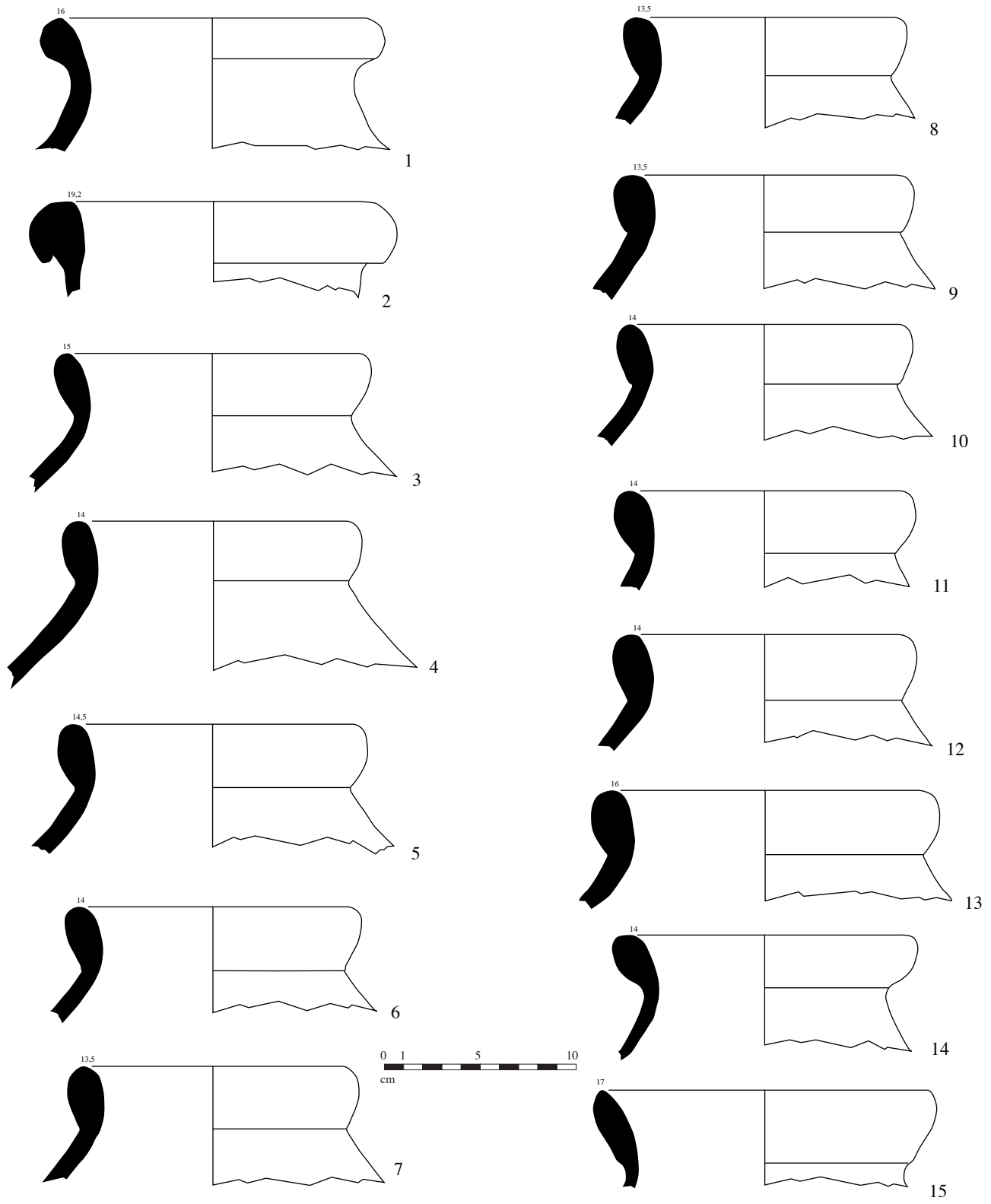


Fig. 38 : Amphores étrusques (v. 475-450). Amphores de type A-ETR 3C (n°1 et 2), amphores de type A-ETR 4 (n°3 à 14), amphore de type A-ETR 4A (n°15).

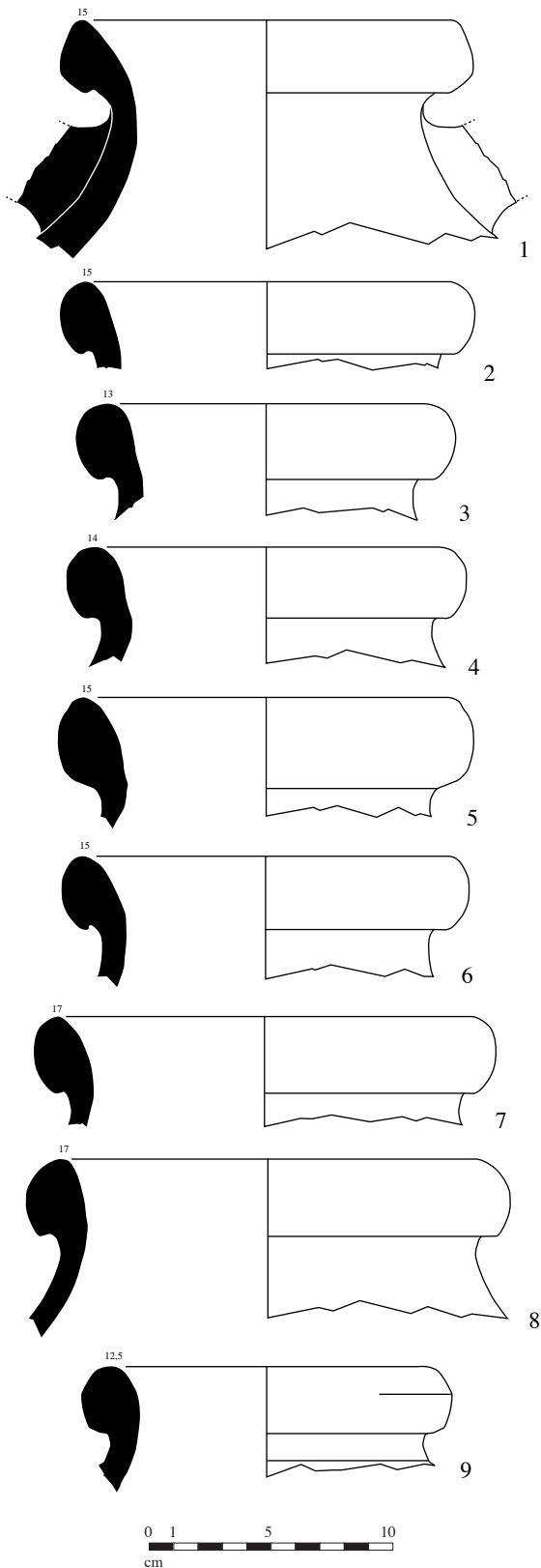


Fig. 39 : Amphores étrusques (v. 450-425). Amphores de type A-ETR 3C (n°1 à 8), amphore de type A-ETR 5 (n°9).

calcaires associées à de fines vacuoles. Ces caractéristiques évoquent des productions nord-égéennes indéterminées (Sourisseau 1997, p. 154) ou, plus sûrement encore, celles des ateliers du groupe « Milet-Samos » (Sourisseau 1997, p. 139-146). Sur le plan typologique, les exemplaires lattois sont caractérisés par des bords en amande inclinés vers l'extérieur et formant parfois bandeau (fig. 41, n°3 à 6 et n°8). Ces éléments de forme, ainsi qu'une amorce de profil reconstituable pour un exemplaire daté de la fin du Ve s. (fig. 42, n°6) tendent à confirmer l'attribution de la série en question au groupe « Milet-Samos », sans qu'il soit possible d'aller plus avant dans l'identification du ou des centres producteurs. La forme est en effet celle d'une amphore à col haut à profil légèrement concave et divergent, anses hautes coudées à section ovale attachées sous le bord, proche du type A-GRE Sam4/Mil2 (équiv. « type 2 » de Sourisseau, daté de la première moitié du Ve s.) ou plus sûrement du type A-GRE Sam5 (équiv. « type 3 » du même auteur, de la seconde moitié du Ve s.) (Sourisseau 1997, p. 140) (fig. 41, n°7). L'ensemble se rattache en tout cas à un même groupe même groupe, ici présent entre le deuxième et le troisième quart du Ve s.

Dans le même temps sont présents quelques fragments caractérisés par une pâte très voisine de celle venant d'être décrite, mais présentant une surface de couleur gris-brun, recouverte d'une fine pellicule blanchâtre. Pour l'heure, aucun bord appartenant à ce groupe de pâte n'est attesté parmi le mobilier du Ve s. de Lattes. Ces caractéristiques physiques évoquent en tout cas de manière plus précise les productions samiennes (Sourisseau 1997, p. 144).

Les amphores corinthiennes sont encore plus rares parmi les séries lattoises. Quelques fragments de panse, sans aucun élément typologique identifiable, peuvent néanmoins être attribuées à des amphores A-GRE CorA1. La pâte, caractéristique, est de couleur jaunâtre, vacuolée, mêlée d'assez nombreuses inclusions minérales anguleuses ainsi que de quelques particules rougeâtres (chamotte). Il s'agit dans tous les cas de tessons présents dans des contextes du troisième quart du Ve s., peut-être en position résiduelle, même si le type en question est encore bien produit au milieu de ce siècle, voire plus récemment encore (Sourisseau 1997, p. 75-78). Le type A-GRE CorB2 ou B3 est en revanche attesté par quelques bords, répartis dans autant de contextes respectivement datés des troisième (fig. 41, n°2) et dernier quart du Ve (fig. 42, n°5) puis du premier quart du IVe s. av. n. ère (Lattara 14, p. 75, n°340)

3.4. Les amphores puniques

Sous ce terme générique d'amphore « punique », il s'agit pour l'essentiel de vases produits dans des ateliers d'Afrique du Nord, groupe « Carthage-Tunis » de J. Ramón (Ramón 1995, p. 256), qui voisinent avec des productions andalouses, groupe « Baie de Cadix » du même auteur (Ramón 1995, p. 258) et quelques fragments provenant des ateliers d'Ibiza. La proportion entre ces différentes séries n'est pas quantifiable, eu égard à l'extrême rareté des éléments de forme conjuguée à la rareté même des fragments reconnus comme étant issus de récipients puniques.

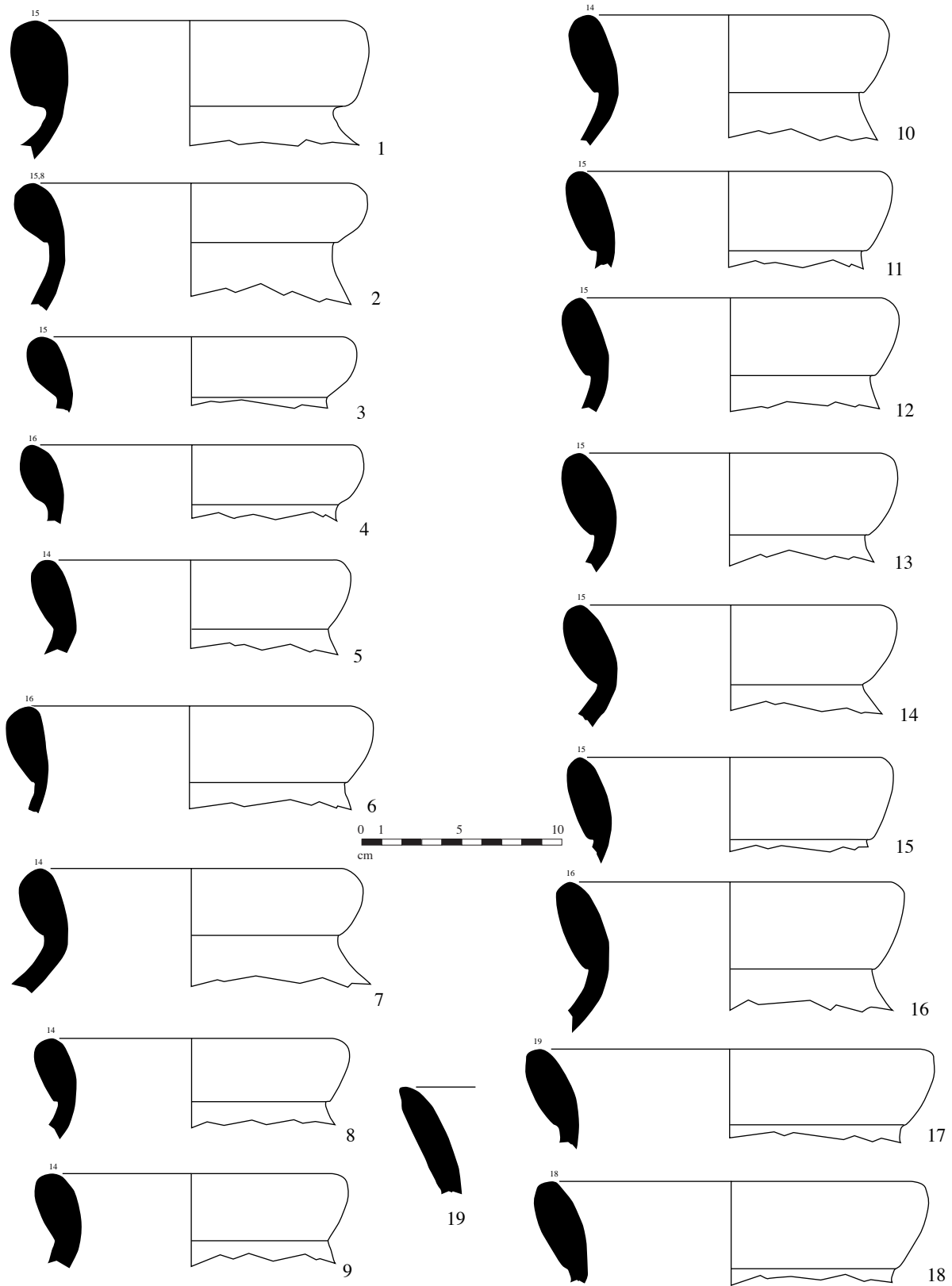


Fig. 40 : Amphores étrusques (v. 450-425). Amphores de type A-ETR 4 (n°1 à 18), amphore de type A-ETR 4A (n°19).

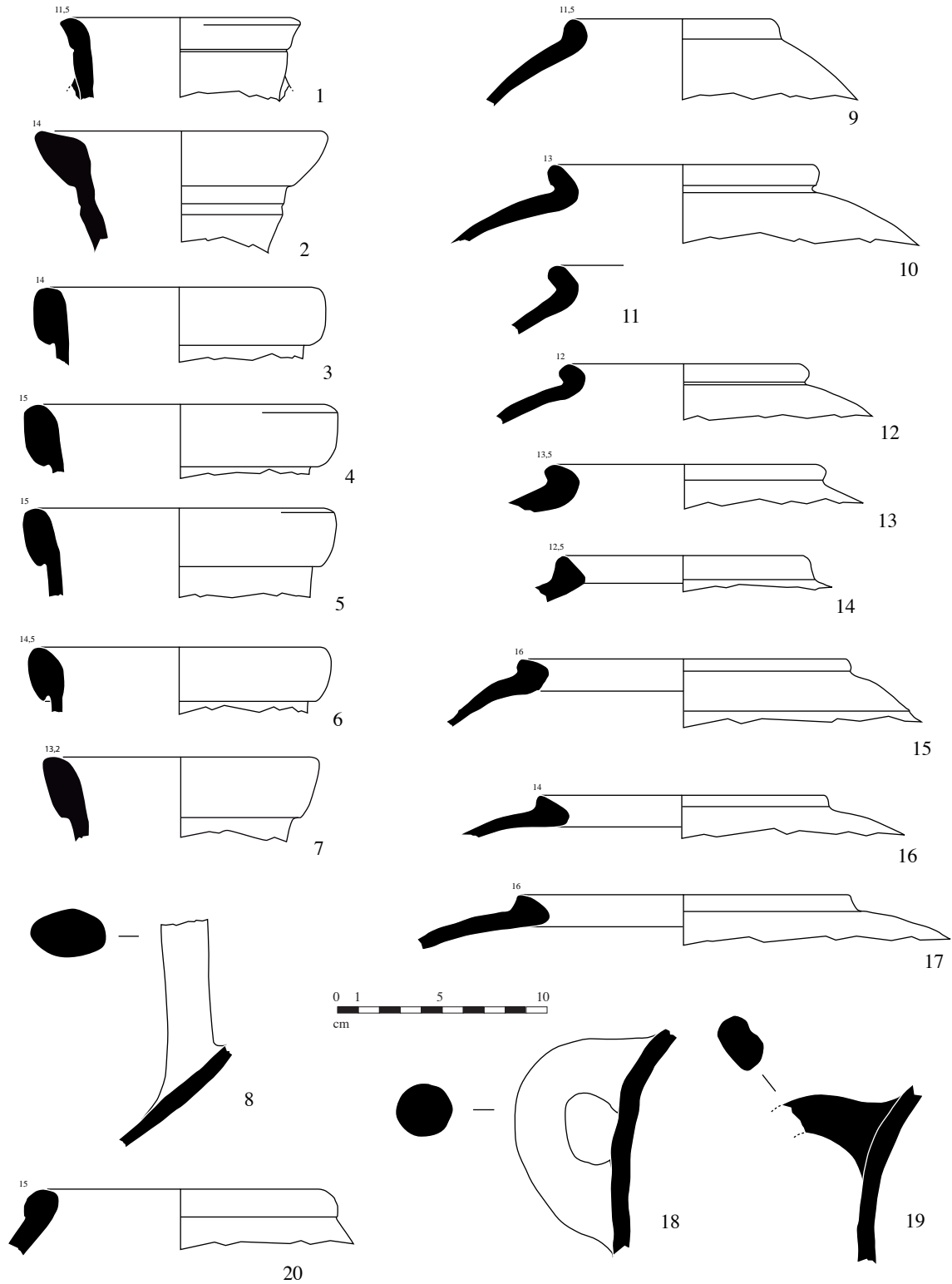


Fig. 41 : Autres amphores (v. 450-425). Amphores grecques indéterminée (n°1), A-GRE CorB2 (n°2), groupe « Milet-Samos » (n°3 à 6 et 8), A-GRE Sam5 (variante) (n°7) ; amphores ibériques (n°9 à 19) ; amphore punico-ébusitaine A-PE 12 (n°20).

Reste l'existence de quelques bords, uniquement attestés dans des contextes du premier quart du IV^e s., qui témoignent de la présence des types A-PUN D1b et A-PUN D2 (*non illustrés*). Pour les décennies antérieures, l'information est encore plus mince. De manière quelque peu paradoxale, compte tenu de l'extrême faiblesse numérique des productions punico-ébusitaines, un bord d'amphore type A-PE 12 est néanmoins présent dans un contexte du troisième quart du Ve s. (fig. 41, n°20). Ce fragment présente la caractéristique pâte ébusitaine de couleur beige clair, tendre, finement micacée (mica blanc) et comportant de petites inclusions calcaires visibles à l'œil nu. La forme correspond au type 1.3.2.3 de J. Ramón (Ramón 1995, p. 172 et fig. 145, p. 508-509), caractéristique de la seconde moitié du Ve s. et peu diffusé en dehors de la Catalogne (6).

3.5. Les amphores ibériques

Les productions importées au Ve s. en Languedoc et, plus généralement, sur les rivages du Midi de la Gaule, proviennent dans leur immense majorité de l'aire catalano-valencienne (Gailledrat 2004 ; Gailledrat 2004a). Les typologies existantes butent toujours sur un certain nombre de difficultés, notamment liées à l'apparente homogénéité de ces productions et au manque de référents liés aux ateliers de production. Ces problèmes d'identification sont en outre accentués par la grande fragmentation du matériel, paramètre souvent inhérent à la documentation issue de contextes d'habitat.

Le matériel de Lattes échappe d'autant moins à cette règle que cette catégorie de mobilier y est peu abondante et renvoie au final l'image d'arrivages relativement peu diversifiés (fig. 41, n°9 à 19 ; fig. 42, n°7 à 16). En effet, à une apparente diversité typologique largement induite par la variabilité de détail des profils de bords, s'oppose l'image de « familles » de productions relativement proches les unes des autres, tant sur le plan technique que morphologique, tel que cela a déjà été observé par ailleurs (Sourisseau 2004).

Plus généralement, Lattes ne fait que refléter une situation propre aux régions sises à l'est de la zone Orb/Hérault. En effet, cette région constitue à l'âge du Fer une interface, à la fois commerciale et culturelle, avec le monde ibérique. Conséquence de cette intégration dans des réseaux d'échange méridionaux, les importations en provenance de la Péninsule sont logiquement plus abondantes en Languedoc occidental et Roussillon. Le Languedoc oriental et la Provence relèvent alors d'un autre schéma, où ces apports sont à la fois plus limités et plus ciblés, à la fois dans le temps et l'espace. De fait, les amphores ibériques présentes à Lattes au Ve s. sont trop peu nombreuses pour autoriser une approche typo-chronologique précise. Ceci étant, plusieurs remarques peuvent être formulées, à la fois en ce qui concerne les formes et l'origine géographique de ces productions.

En premier lieu, la distinction opérée à partir des bords n'a guère ici de valeur heuristique, dans la mesure où il est pour ainsi dire impossible d'établir un lien clair entre profil de la lèvre et forme générale du vase. Par ailleurs, aucune tendance claire ne se dégage du seul examen des bords : si les profils convergents concaves à lèvre aplatie épaissie (A-IBE bd4d) sont les plus nombreux tout au long de

l'intervalle pris en compte, ils ne renvoient pas à une forme générale précise, pas plus qu'ils ne correspondent à une production caractérisée par une pâte aux caractères distincts. En revanche, plus que les bords, le départ du col (lorsque celui-ci est conservé) est plus significatif. Il est alors clair que deux ou trois types principaux, attestés dans l'ensemble du monde ibérique nord-oriental, sont ici présents. Cela est du moins le cas pour la seconde moitié du Ve s., où l'on pensera notamment aux types II (à profil sinueux et col tronconique), III (à profil sinueux et épaulement marqué), voire au type IV (à profil cylindroïde) (Gailledrat 2004a, p. 374). L'identification est rendue vraisemblable à la fois par l'inclinaison du col et la plus ou moins grande étroitesse du bord, distinction fondamentale entre les types II et III, tandis que le groupe IV se distingue mal du précédent, du moins sur la base de simples fragments.

Le type II est en tout cas attesté à Lattes dans le troisième et dans le dernier quart du Ve s. (respectivement, fig. 41, n°9 et fig. 42, n°7 et 8). Le type III/IV l'est également durant les mêmes périodes (respectivement fig. 41, n°15 à 18 et fig. 42, n°11 à 15), même si les repères chronologiques actuellement disponibles incitent à ne situer l'apparition du type IV qu'à partir des années -425/-400.

Le fait notable est que c'est précisément durant cet intervalle centré sur le milieu du Ve s. que s'opère une certaine diversification dans les approvisionnements qui touchent le Languedoc : aux importations provenant essentiellement du Pays Valencien s'ajoutent alors les premières productions de l'aire catalane dont l'importance va grandissant au cours du IV^e s. Si quelques productions sont clairement identifiées, l'aspect souvent très épuré des pâtes et l'homogénéité des techniques mises en œuvre ne permettent pas, la plupart du temps, de proposer une origine géographique précise. Ceci étant, certaines tendances se dessinent, et quelques productions sont désormais assez clairement identifiées (Badie *et al.* 2000 ; López Seguí 2000), les pâtes attestées en gaulle méridionale ayant fait l'objet d'une description précise, permettant de définir quatre groupes principaux (Sourisseau 2004, p. 326-329).

Le mobilier de la seconde moitié du Ve s. de Lattes témoigne - certes modestement - de l'évolution de ce panorama. Parmi les quelques productions dont l'origine est assurée, celle des ateliers de la zone Alicante/Elche (pâte 1) sont bel et bien présentes en Languedoc dans la seconde moitié du Ve et au début du IV^e s. (Sourisseau 2004, p. 329). À Lattes, plusieurs fragments possédant cette caractéristique pâte beige clair à dégraissant calcaire et traces de peignage sur les tessons provenant de l'épaulement du vase, sont ainsi présents entre -425 et -400. Au regard du panorama des importations ibériques en Languedoc et Provence, on note à Lattes la rareté des fragments appartenant au groupe 2 de Sourisseau. En revanche, si le groupe 3 semble plus hétérogène, il convient néanmoins de lui attribuer la majorité des fragments ibériques présents à Lattes durant l'intervalle considéré. De même, les caractéristiques fragments à pâte fine très bien cuite dont la cassure révèle une tranche bicolore ou tripartite (pâte 4, type « sandwich ») correspondent alors pour l'essentiel à des productions catalanes. À l'image des autres groupes, on les retrouve à Lattes à partir du milieu du Ve s. De plus en plus fréquentes dans la seconde moitié de ce siècle, elles témoignent à la fois d'une évolution

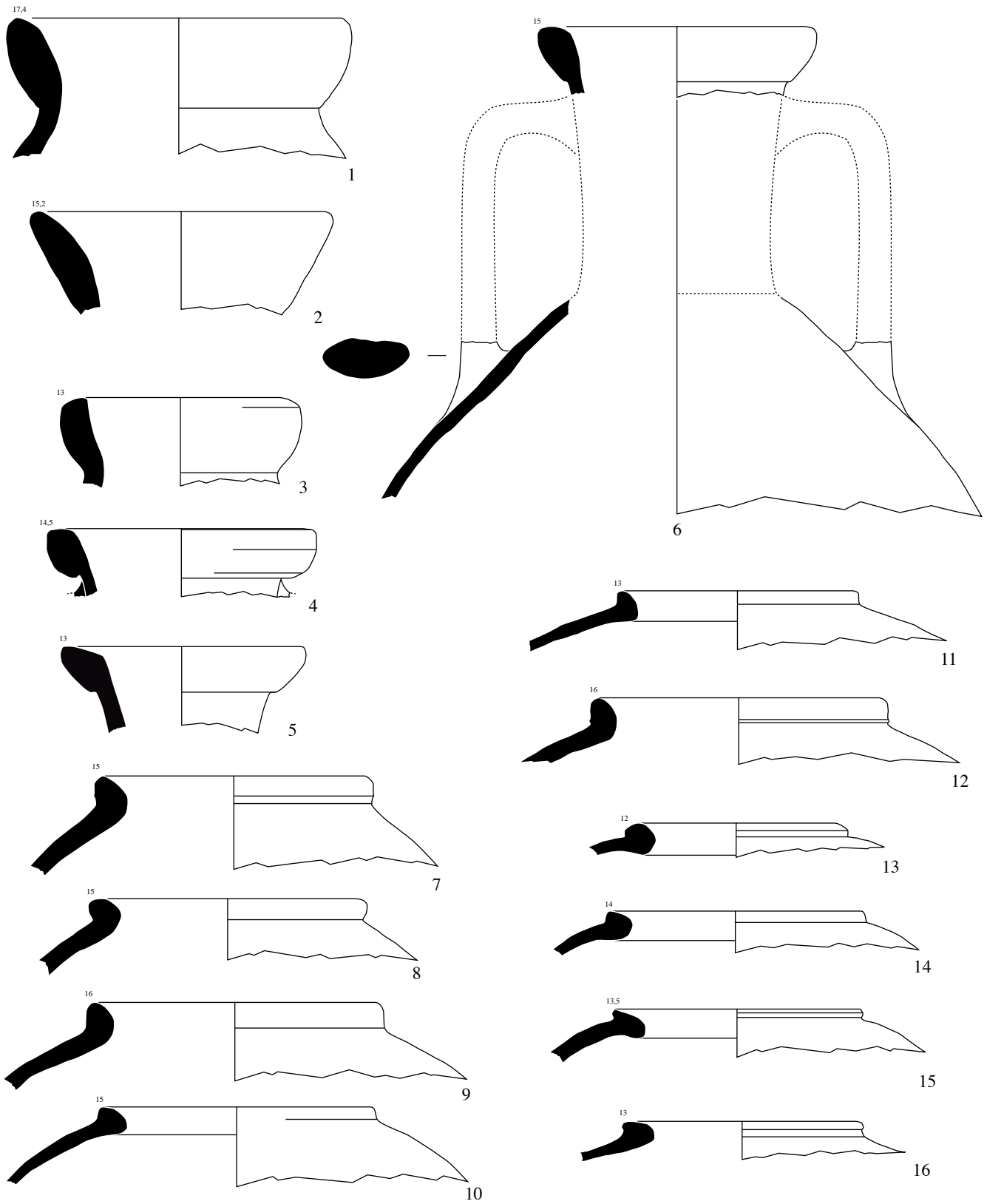


Fig. 42 : Autres amphores (v. 425-400). Amphores étrusques, type A-ETR 4A (n°1 et 2) ; amphores grecques indéterminée (n°3 et 4), A-GRE CorB3 (n°5), groupe « Milet-Samos » (n°6) ; amphores ibériques (n°7 à 16).

technique et d'un approvisionnement de plus en plus centré sur le NE de la Catalogne.

D'un point de vue typologique, on note que les amphores à embouchure franchement aplatie, type Vb (Gailledrat 2004) ne sont pas encore représentées durant la période prise en compte. Cette observation va dans le sens de celles réalisées en Catalogne même où cette forme a été largement produite, avec une date d'apparition située dans la seconde moitié du IV^e s. (Sanmartí *et al.* 2004).

4. Conclusion : la place des amphores à Lattes au Ve s. av. n. è.

Pour l'intervalle chronologique pris en compte, on retiendra avant tout les chiffres donnés en préambule concernant les taux d'amphores par rapport au total des fragments de céramique. Avec en moyenne plus de 50 %, ce taux se situe à Lattes à un niveau élevé, qui tranche alors de manière assez nette, non seulement avec la situation observée sur les habitats indigènes du Languedoc oriental, mais encore avec celle d'autres gisements du littoral méditerranéen.

Pour s'en tenir au Languedoc oriental, sur les *oppida* gardois de la Vaunage ou encore au Marduel, les taux d'amphores sont largement moindres qu'à Lattes, entre 20 et 30 % du total des fragments de céramique (Py 1990). Concernant ces mêmes sites, on constate par ailleurs un certain décalage chronologique avec ce que l'on observe sur la côte, en ce sens que la période d'arrivée maximale des produits amphoriques vers l'intérieur des terres se situe, non pas dans le troisième mais dans le dernier quart du Ve s.

Cet écart tend à montrer que l'augmentation des arrivages sur le littoral ne peut pas être systématiquement et uniquement associée avec une croissance de la demande indigène, entendons par là celle des habitats de l'hinterland. Si les amphores sont bien évidemment acheminées vers l'intérieur des terres depuis ces établissements côtiers dont Lattes fait partie, il faut à l'évidence considérer qu'il ne s'agit pas uniquement de simples portes d'entrée pour les marchandises provenant de Méditerranée, mais de sites qui se caractérisent également par l'existence, sur place, de conditions socio-économiques particulières allant de pair avec des faciès de consommation spécifiques.

En fait, le vin (puisqu'il s'agit en grande majorité d'amphores vinaires) est largement, est peut-être avant tout consommé sur place avant d'être acheminé vers l'intérieur. À Lattes, il est pour le moins tentant de restituer cette image. Un phénomène comparable, qui montre la précocité des apports méditerranéens, réside en outre dans l'image fournie par la céramique attique : non seulement plus abondante à Lattes qu'ailleurs, elle y arrive en quantités importantes dès le milieu du Ve s. L'intervalle -450/-400 est alors celui de sa plus grande diffusion, tandis que dans la région nîmoise le pic ne se situe qu'autour de -425/-375 (Py 1990, p. 542-543). Nouveau décalage d'un quart de siècle donc, qui va dans le sens de cette spécificité du faciès littoral, ou pour le moins lattois : vers le milieu du Ve s, le site ne fait pas seulement preuve d'une ouverture précoce aux apports matériels extérieurs, mais témoigne d'un impact particulier de la consommation du vin, les ustensiles pour le boire accompagnant

assez massivement le produit contenu dans les amphores.

La spécificité du cas lattois, déjà soulignée pour le IV^e s. dans le contexte du Languedoc oriental (Py 1999a) mais qui ressort donc pour le siècle précédent, appelle la comparaison avec ce que l'on sait des comptoirs lagunaires proches, qu'il s'agisse d'Espeyran (Barruol, Py 1978) et du Cailar (Py *et al.* 2002). L'image est ici comparable, en ce sens que le volume des importations y est particulièrement élevé, notamment en ce qui concerne les amphores, présentes en moyenne à Espeyran à hauteur de 60 à 70 % du total des fragments de céramique, et de 70 à 80 % du même total au Cailar (Py *et al.* 2002 p. 210). Dans le cas du Cailar, réserve étant faite d'un échantillonnage pour l'heure largement moindre qu'à Lattes, cette surabondance du matériel amphorique va de pair avec des taux de céramique attique particulièrement élevés et une rareté de la vaisselle non tournée, dénotant un faciès encore plus « méditerranéen » qu'ailleurs. Globalement donc, une certaine parenté peut raisonnablement être envisagée entre ces trois sites, même si de ces derniers Lattes est celui où les amphores sont proportionnellement les moins nombreuses. Pour s'en tenir à cette catégorie de mobilier, ces établissements littoraux font office de lieux de consommation privilégiés et, dans une mesure qu'il reste à définir, de centres de redistribution dans le cadre de circuits d'échange dirigés vers les habitats de l'intérieur des terres.

Or sur ce point, il n'est pas exclu que, d'une place à l'autre, des différences se fassent jour au vu des données disponibles. Dans le cas de Lattes, la question a légitimement été posée de la part qu'il convenait d'accorder à la consommation locale et à celle des produits réacheminés vers d'autres sites demandeurs (Py 1999a et 1999b). Face tout d'abord à la chute des importations constatée dans l'hinterland au début du IV^e s., face ensuite à l'accueil toujours important réservé à Lattes au vin de Marseille, a été avancé l'argument d'une « *évolution autonome par rapport au monde indigène environnant* » expliquant le fait que Lattes « *pu se prévaloir d'une réelle indépendance par rapport aux autres agglomérations de la région, du moins à l'époque préromaine* » (Py 1999b, p. 658).

D'un autre côté, on ne perçoit pas véritablement ce devenir en ce qui concerne les deux autres sites évoqués, à savoir Espeyran et Le Cailar. De fait, s'il est possible d'envisager des destins différents dont les raisons nous échappent, cela ne préjuge pas pour autant de situations de départ qui seraient fondamentalement différentes, l'image obtenue au Ve s. étant en définitive comparable d'un site à l'autre et s'inscrivant a priori dans un schéma cohérent de l'*emporia* marseillaise en direction de l'Ouest, dont on perçoit alors la marque jusqu'en zone ibéro-languedocienne : à Pech Maho les produits de Marseille progressent régulièrement entre le deuxième quart du Ve et le début du IV^e s., passant de 16,6 % à 28,3 % du total des fragments d'amphores (inédit).

Ceci étant, et comme un écho à ce devenir différent qui vient d'être évoqué, les taux d'amphore plus élevés constatés à Espeyran et au Cailar peuvent, le cas échéant, traduire un autre phénomène, à savoir une prédisposition plus grande de ces deux sites en tant que « ports » tournés vers le commerce avec l'hinterland. Nier une telle fonction de relais côtier pour Lattes serait évidemment

absurde, ne serait-ce qu'en fonction des potentialités offertes par la vallée du Lez et d'habitats, à la fois d'importance et proches comme *Sextantio* (Castelnau-le-Lez) mais les deux comptoirs évoqués plus haut semblent géographiquement plus aptes à constituer des points d'interface entre la Méditerranée et la région nîmoise, région qui apparaît alors comme un pôle régional prééminent, tant sur le plan politique qu'économique.

Si au IV^e s., Lattes « apparaît en définitive beaucoup plus comme centre de consommation que comme un centre de redistribution » (Py 1999b, p. 658), la question se pose en des termes sans doute différents pour le Ve s. En tout état de cause, la signification réelle de ces taux élevés de matériel amphorique, constatés à Lattes, Espeyran ou le Cailar, bute sur la difficulté qu'il y a à estimer, au vu du matériel que l'archéologie révèle, la part des marchandises débarquées en ces lieux par les navigateurs méditerranéens. Les amphores retrouvées à Lattes, hormis celles brisées accidentellement à l'occasion d'une manipulation malheureuse, correspondent a priori à des produits consommés sur place, même si l'hypothèse d'un transvasement dans des conteneurs en matériaux périssables (outres) a été envisagée durant un temps (Garcia 1990). De fait, la part des amphores n'ayant « que » transité par Lattes ne peut véritablement être quantifiée. Cet écueil peut en partie être contourné par une analyse plus fine des faciès céramiques propres à chaque site qui reflètent à n'en pas douter des situations plus complexes que ce que laisse entendre le seul regard porté sur les amphores.

Ainsi, la place occupée par les catégories dites « minoritaires » que constituent par ordre croissant d'importance les amphores grecques, puniques et ibériques est elle-même symptomatique d'un faciès de consommation original, du moins dans le contexte languedocien. Pour le coup, il s'agit bien d'un reflet direct d'habitudes de consommation locales, dans la mesure où ces mêmes amphores sont pour ainsi dire absentes des habitats indigènes contemporains, entendons par là ceux de l'intérieur des terres.

De quel faciès de consommation parle-t-on alors ? L'accueil particulier réservé au vin, et notamment à celui de Marseille, a déjà été souligné, mais d'autres indices trahissent à n'en pas douter une certaine originalité dans les pratiques lattoises. L'idée d'un panorama témoignant d'une demande liée à certains produits non moins spécifiques va alors à l'encontre d'une vision « passive » de l'économie locale. Autrement dit, il s'agit de savoir si les amphores importées à Lattes au Ve s. témoignent de choix opérés localement, ou s'il elles ne font que refléter ce que l'on peut trouver à Marseille à cette époque. Dans ce cas, à côté de la masse des amphores massaliètes qui constituent l'essentiel des cargaisons acheminées depuis la cité phocéenne, quelques autres produits prendraient place d'une manière que l'on pourrait qualifier d'opportuniste.

La réalité est sans nul doute plus complexe. En premier lieu, l'importance relative des amphores grecques a été soulignée : leur présence à Lattes s'inscrit en effet dans un schéma de diffusion tout à fait cohérent avec ce que l'on sait des importations grecques à Marseille même (Sourisseau 2001) ou sur les sites provençaux proches. Il a été noté à ce propos que « à partir du premier quart du Ve s. av. J.-C, la forte baisse de la part des amphores grecques importées [...]

s'accompagne d'une réorganisation des approvisionnements » (Sourisseau 1997, p. 245), tandis que la disparition des amphores dites « corinthiennes B » et l'augmentation du groupe Milet/Samos va de pair avec une présence régulière des amphores corinthiennes A et A' (*ibid*). La raréfaction des amphores grecques n'est alors pas synonyme d'une réduction des sources d'approvisionnement, constat qui laisse entrevoir l'existence à Marseille (et par extension dans l'orbite de cette dernière) d'une demande spécifique de vins ou d'huile venant en complément des productions de la *chôra* massaliote.

Il est communément admis que l'amphore massaliète est avant tout une amphore vinaire. Rares sont en effet les témoignages qui attestent d'une autre utilisation (olives, saumures de poisson...) à l'évidence plutôt liées à des réemplois, tandis que l'huile d'olive semble bel et bien absente (Bertucchi 1992 ; Sourisseau 1997). Les travaux menés dans les niveaux aquifères de Marseille ou dans des épaves ont par ailleurs montré la présence généralisée de poix sur l'intérieur de ces récipients, précaution destinée à préserver la qualité du contenu, dans ce cas vin ou conserve de poisson, mais à l'exclusion de l'huile (7).

Les amphores du groupe « Milet-Samos » sont présentes dans la cité phocéenne et sur quelques sites proches tels St-Pierre-les-Martigues ou Le Jardin d'Hiver à Arles, essentiellement dans la première moitié du Ve s. Plus rares dans la seconde moitié de ce siècle, elles sont néanmoins encore présentes, toujours à Marseille mais également en Arles (Sourisseau 1997, p. 144). Peu ou pas attestées en Languedoc à la même époque en dehors de quelques sites littoraux tels Lattes, ces productions qui arrivent au milieu de cargaisons essentiellement constituées d'amphores massaliètes sont interprétées comme ayant contenu de l'huile ou du vin (Sourisseau 1997, p. 145). La même remarque s'applique aux amphores corinthiennes « A », mais le caractère vraisemblablement résiduel des fragments mis au jour dans les niveaux du Ve s. de Lattes ne permet guère de prendre en compte ces séries, tandis que les –toujours rares– amphores A-GRE CorB2 semblent quant à elles avoir plutôt contenu du vin (Sourisseau 1997, p. 99)

Les quantités présentes à Lattes sont néanmoins infimes. De la sorte, qu'il s'agisse d'un vin « exceptionnel » au regard de la masse des crus massaliète ou d'huile d'olive dont la consommation ne semble pas s'être développée en milieu indigène, on ne peut considérer ces arrivages comme répondant à une demande languedocienne généralisée. Leur rareté à Lattes n'est-elle en définitive que l'écho de leur relative faiblesse numérique à Marseille même ? Dans une certaine mesure, cela semble évident, tant le poids du négoce marseillais a du peser sur les choix locaux. Reste néanmoins la question du « pourquoi » de tels arrivages, certes limités mais néanmoins constants et conformes à ce que l'on observe à Marseille, voire Arles, Espeyran ou Le Cailar : face au schéma d'un site de consommation client privilégié de la cité phocéenne, de telles importations dénotent quelque peu dans si l'on considère Lattes comme un simple établissement indigène consommateur privilégié de crus provençaux. Plus que des compléments de fret, on peut voir le cas échéant dans ces quelques amphores la marque d'une demande à la fois spécifique et ponctuelle. Reste une position littorale, ou plus

généralement une situation de place d'échanges privilégiée, qui peut suffire à expliquer ces apports comme c'est le cas en d'autres lieux, ainsi en Languedoc occidental.

D'un autre côté, les amphores ibériques et (dans une moindre mesure) puniques contribuent à dessiner un panorama spécifique, du moins dans le contexte rhodanien auquel se rattache la partie orientale du Languedoc. En effet, la présence de conteneurs ibériques n'y est pas négligeable, en particulier au milieu du Ve s., constat qui tranche très nettement avec ce qui peut être observé à la même époque sur les oppida indigènes de l'arrière-pays. L'argument de la rareté, qui peut légitimement être invoqué à propos des amphores grecques non-massaliètes, perd ici de sa force. La différence côte/intérieur est alors sensible, car si la diffusion de ces amphores connaît un pic de dans la région nîmoise au début du Ve s., les taux demeurent particulièrement bas (Py 1990, p. 598, doc. 186). Plus encore, « *cette diffusion se fait principalement sur la frange rhodanienne de la région nîmoise (La Redoute, Comps, Le Marduel) et sur le littoral (gisements lagunaires, Espeyran)* » (Py 1990, p. 597). Autrement dit, y compris au moment où sur des sites particuliers comme Lattes les produits ibériques connaissent une certaine faveur, on ne trouve aucun écho véritable de ce phénomène sur les autres habitats du Languedoc oriental. De manière plus générale, il est symptomatique en effet qu'en dehors de la sphère ibéro-languedocienne voisine, ces mêmes produits ne connaissent une diffusion un tant soit peu significative que sur des sites tels Marseille ou Arles, et plus particulièrement au Ve s. (Sourisseau 2004, p. 331-332). Autrement dit, malgré son importance, la position littorale d'un site ne semble pas ici déterminante, et c'est bien plutôt l'identité des habitants qui semble être en jeu, en l'occurrence des Grecs ou pour le moins, dans le cas d'Arles, une population mixte ou fortement hellénisée (Arcelin 1995).

L'impression est alors qu'il existe bel et bien une demande spécifique de ces produits. L'hypothèse a alors été formulée (Sourisseau 2004) d'une importation d'huile d'olive de péninsule ibérique par le biais des réseaux commerciaux phocéens, réseaux dont on sait l'importance en direction du Pays Valencien aux Ve-IVe s. (Rouillard 1991 ; Badie *et al.* 2000). La consommation d'un tel produit ne se limitant pas aux seules préparations culinaires, mais touchant également au domaine de la toilette et des soins du corps, une demande importante de la part des marseillais a pu être à l'origine d'un tel courant d'importation, venant compenser une production locale que l'on suppose faible. À cette hypothèse vraisemblable des nuances peuvent toutefois être apportées, notamment au vu de la situation telle qu'elle se présente en Languedoc occidental où les amphores ibériques sont très largement diffusées (Gailledrat 2004) : si l'huile a effectivement pu être contenue dans une partie de ces amphores, le vin est inscrit à coup sûr de la liste des produits issus de l'agriculture ibérique susceptibles d'avoir été exportés, tandis que les saumures ou la bière font également partie des possibilités à envisager (Juan Tresseras 2000). Dans la Péninsule, le lien évident entre le développement de la viticulture et la production d'amphores laisse en tout cas peu de doute quant à la diffusion par ce biais du vin ibérique. L'absence de poix sur la partie interne de ces récipients, a été invoquée comme argument pour privilégier l'hypothèse d'un

conditionnement d'huile ou, pour le moins, d'autres produits que le vin (Sourisseau 2004, p. 333-334). Le caractère systématique de cette absence sur les productions ibériques laisse cependant planer un doute quant au caractère « universel » de ce traitement.

Si on peut effectivement s'interroger sur la capacité de la *chôra* massaliote à subvenir aux besoins de la cité en huile durant les premières décennies suivant l'implantation des Phocéens sur le rivage provençal (l'argument est ici le même que celui utilisé à propos du vin), envisager une telle situation en plein Ve s. supposerait que Marseille n'ait développé que tardivement une production oléicole. Cela reste possible, mais à l'image de ce que l'on sait de la place alors accordée en Grèce continentale aux saumures de poisson produites dans les ateliers phénico-occidentaux du Sud de l'Espagne (Sourisseau 1997, p. 178), on peut plus simplement envisager que l'Ibérie ait offert à cette époque là aux marseillais une gamme de produits diversifiés, sinon « exotiques », du moins susceptibles de répondre à des habitudes de consommation grecques. Si l'apparente corrélation entre la découverte de restes de poissons et la fréquence d'amphores originaires de la Péninsule (Piquès, dans ce volume) est à ce titre un élément de plus à verser au dossier complexe du contenu des amphores ibériques (Sanmartí 2000).

Dans cette optique, Lattes se rapproche alors plus d'un site comme Arles, voire Marseille, que de n'importe quel oppidum indigène contemporain. Envisager la situation lattoise de manière globale serait pourtant réducteur, tant il est vrai que cette image n'est pas la même d'un quartier à l'autre, comme le montre bien la comparaison des zones 1 et 27 qui correspondent à deux quartiers au fonctionnement manifestement distinct. De fait, c'est le faciès de la première (zone 1) qui peut, sous certains aspects, être rapproché de ce que l'on trouve à la même époque en contexte massaliète. S'il est possible d'envisager des habitudes de consommation comparables d'un site littoral à l'autre, dues à une simple situation de proximité avec la Méditerranée et toujours dans un contexte fortement marqué par les liens avec Marseille, la présence plus ou moins occasionnelle de Grecs au sein de l'agglomération lattoise n'est toutefois pas à exclure. Cette question, trop souvent posée de manière inopportune, peut être légitimement évoquée ici. À la position littorale du site, à l'évidence de liens commerciaux forts avec Marseille s'ajoutent en effet d'autres témoignages explicites au premier rang desquels on citera l'emploi de l'écriture (Bats, dans ce volume).

La consommation privilégiée de certains produits, ce dont témoigne directement la présence de telles ou telles amphores, peut-elle alors constituer un argument permettant d'appuyer ou non cette hypothèse ? Sur des sites que l'on peut raisonnablement envisager comme ayant des relations privilégiées avec Marseille, qu'il s'agisse d'Arles ou de Lattes, l'existence d'un faciès caractérisé par la présence d'amphores grecques non massaliètes et d'amphores ibériques est, on l'a vu, une constante. En revanche, ce faciès ne peut à lui seul rendre compte d'une éventuelle présence de Grecs au milieu d'une population indigène plus ou moins hellénisée. Les éléments de réflexion disponibles grâce à l'analyse comparée des zones 1 et 27 de Lattes suggèrent la probable complexité des situations locales, entre mixité réelle et phénomènes d'acculturation dont on ne perçoit en

définitive qu'une image imparfaite. Reste ce constat de pratiques de consommation distinctes, qui ne se limitent nullement aux seules amphores, mais touchent également d'autres catégories de mobilier, voire les espèces végétales ou animales consommées. Toutefois, mettre un nom (ou plutôt une origine ethnique) sur chacun de ces faciès serait à la fois prématuré et sans doute caricatural.

Les amphores de Lattes contribuent à mettre en lumière une certaine originalité dans le contexte languedocien. Irréductibles à la seule situation littorale du site, les spécificités qui se font jour permettent encore un peu plus d'insister sur l'importance des relations avec Marseille grecque, le plein Ve s. étant à l'évidence l'époque où ces relations privilégiées se mettent en place.

NOTES

(1) Sauf indication contraire, les pourcentages mentionnés dans le texte sont calculés à partir du nombre de fragments (NFR) d'une catégorie donnée

(2) Au niveau du tri, des confusions sont malheureusement possibles sur la base de simples fragments informes

(3) On retiendra ici la datation proposée par M. Py (Py *et al.* 2001, p. 150-151), confortée par les contextes lattois traités ici. Pour G. Marchand (Marchand 1990) et J.-C. Sourisseau (Sourisseau 1997), les bords de type 5 n'apparaîtraient qu'à la fin du Ve s.

(4) À l'image de M. Py (Py *et al.* 2001, p. 129), on ne suivra pas la proposition (ancienne il est vrai) de J.-C. Sourisseau, qui consiste à dire que « les différentes formes (qu'il s'agisse des amphores complètes, des bords ou des fonds) se succèdent dans le temps, sans que deux d'entre elles soient produites concurrentement » (Sourisseau 1997, p. 35).

(5) On a du mal à imaginer que ces deux panels amphoriques résultent

de causes aussi triviales que la proximité de deux échoppes de quartier ayant des fournisseurs différents...

(6) Sur bon nombre de sites, une révision du matériel supposé « ibérique » ou improprement dénommé « ibéro-punique » permettrait à n'en pas douter de réévaluer la place des importations punico-ébusitaines. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce type de mobilier n'a connu, pour la période traitée ici, qu'une diffusion marginale dans le sud de la Gaule.

(7)) Comme cela a été souligné par ailleurs « on peut se demander dans quelle mesure la nature même du contenant, à savoir une amphore à pâte relativement poreuse de qualité douteuse, n'a pas conditionné le choix de ce procédé technique. La question n'est pas anodine dans la mesure où l'argument de la présence/absence de poix est souvent présentée comme étant un élément déterminant permettant l'identification d'une amphore vinicole » (Gailledrat 2008).

BIBLIOGRAPHIE

Arcelin 1995 : P. Arcelin, Arles protohistorique, centre d'échanges économiques et culturels, dans *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Etudes Massaliètes, 4, Paris-Lattes, 1995, p. 325-338.

Barruol, Py 1978 : G. Barruol, M. Py, Recherches récentes sur la ville antique d'Espéran à Saint-Gilles-du-Gard, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XI, 1978, p. 19-104. 1978 (RAN 11)

Badie *et al.* 2000 : A. Badie, E. Gailledrat, P. Moret, P. Rouillard, M.-J. Sanchez, P. Sillières, *Le site antique de La Picola (Santa Pola, Alicante)*, Ed. Recherches sur les Civilisations-Casa de Velázquez, Paris-Madrid, 2000, 379 p.

Bats 1990 : M. Bats (dir.), *Les amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion*, Actes de la table-ronde de Lattes (11 mars 1989), Études Massaliètes, 2, Travaux du Centre Camille Jullian, 7, Lattes-Aix-en-Provence, 1990.

Bertucchi 1992 : G. Bertucchi, *Les amphores et le vin de Marseille. VIe s. avant J.-C.-IIe s. après J.-C.*, RAN, supplément 25, CNRS, Paris, 1992.

Blondé, Muller 2000 : F. Blondé, A. Muller (textes réunis par), *L'artisanat en Grèce ancienne. Les productions, les diffusions*, Actes du Colloque de Lyon (10-11 décembre 1998), Travaux et recherches, Université Charles-de-Gaulle Lille 3, Lille, 2000, p. 165-175.

Bresson 2008 : A. Bresson, *L'économie de la Grèce des cités*, Armand Colin, Paris, 2008, .

Clavel 1977 : M. Clavel-Leveque, *Marseille grecque. L'essor d'un impérialisme marchand*, Jeanne Laffitte, Marseille, 1977.

Dicocer¹ : M. Py (dir.), *Dicocer¹. Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe*

s. av. n. è. – VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara, 6, Lattes, 1993.

Dietler 1992 : M. Dietler, Commerce du vin et contacts culturels en Gaule au premier Âge du Fer, *Marseille grecque et la Gaule*, Etudes Massaliètes, 3, p. 401-410.

Gailledrat 2008 : E. Gailledrat, Faciès commerciaux et usages de la céramique à Lattes durant la Protohistoire, dans Th. Janin et M. Py (coord.), *Lattara* Lattes (Hérault), Nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine, *Gallia*, 65, 2008, p. 151-168.

Gailledrat 2004 : E. Gailledrat, « Introduction à la chronique « Les amphores ibériques en Méditerranée nord-occidentale », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 27, 2004, p. 317-318.

Gailledrat 2004a : E. Gailledrat, « Les amphores ibériques en Languedoc occidental (VIe-IIIe s. av. J.-C.) : acquis et problèmes », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 27, 2004, p. 347-377.

Garcia 1990 : D. Garcia, La diffusion des amphores massaliètes vers le Massif Central (vallée de l'Hérault et département de l'Aveyron), dans M. Bats (dir.), *Les amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion*, Actes de la table-ronde de Lattes (11 mars 1989), Études massaliètes, 2, Travaux du Centre Camille Jullian, 7, Lattes-Aix-en-Provence, 1990, pp. 111-118

Juan Tresseras 2000 : J. Juan Tresseras, La cerveza : un producto de consumo básico entre las comunidades ibéricas del N.E. peninsular, dans C. Mata Parreño, G. Pérez Jordà (eds), *Ibers. Agricultors, artesans i comerciants*, III Reunió sobre

Economia en el Món Ibèric, *Saguntum*, Extra-3, Valencia, 2000, p. 139-145.

López Seguí 2000 : E. López Seguí, La alfarería ibérica en Alicante. Los alfares de la Illeta dels Banyets, La Alcudia y el Tossal de Manises, dans C. Mata Parreño, G. Pérez Jordà (eds), *Ibers. Agricultors, artesans i comerciants*, III Reunió sobre Economia en el Món Ibèric, *Saguntum*, Extra-3, Valencia, 2000, p. 241-248.

Marchand 1982 : G. Marchand, Essai de classification des amphores étrusques. La Monédière, Bessan (Hérault), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 5, 1982, pp. 145-158.

Py 1985 : M. Py,

Py 1990 : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Collection de l'École française de Rome, 131, Rome, 1990, 956 p.

Py 1995 : Les Étrusques, les Grecs et la fondation de Lattes, dans *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Etudes Massaliètes, 4, Paris-Lattes, 1995, p. 261-276.

Py 1999 (Lattara 12)

Py et al. 2001 (Lattara 14)

Py 2002 : M. Py, R. Roure, Le Cailar (Gard). Un nouveau comptoir lagunaire protohistorique au confluent du Rhône et du Vistre, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 25, 2002, p. 171-214.

Py et al. 2006 : M. Py, D. Lebeaupin, P. Séjalon, R. Roure, Les Etrusques et Lattara : nouvelles données, *Gli Etruschi da Genova ad Ampurias*, Atti del XXIV Convegno di Studi Etruschi ed Italici (Marseille-Lattes, 26 settembre-1 ottobre 2002), Pisa-Roma, 2006, p. 583-608.

Ramón 1995 : J. Ramón, *Las ánforas fenicio-púnicas del Mediterráneo central y*

occidental, Barcelona, 1995, 661 p.

Rouillard 1991 : P. Rouillard, *Les Grecs et la Péninsule ibérique du VIIIe au IVe siècle avant Jésus-Christ*, Publications du Centre Pierre Paris, 21, Paris, 1991, 467 p.

Sanmartí Grego 2000 : J. Sanmartí Grego, Les relations commerciales en el món ibèric, dans C. Mata Parreño, G. Pérez Jordà (eds), *Ibers. Agricultors, artesans i comerciants*, III Reunió sobre Economia en el Món Ibèric, *Saguntum*, Extra-3, Valencia, 2000, p. 307-328.

Sanmartí Grego et al. 2004 : J. Sanmartí Grego, R. Bruguera, M. Miñarro, Las ánforas ibéricas de la costa de Catalunya, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 27, 2004, p. 379-403.

Sourisseau 2004 : J.-C. Sourisseau, les amphores ibériques et phénico-puniques en Provence et dans la basse-vallée du Rhône (VIe-Ve s. av. J.-C.), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 27, 2004, p. 379-403.

Sourisseau 2001 : J.-C. Sourisseau, « Les importations d'amphores grecques à Marseille aux VI^e et V^e s. av. J.-C. : bilan quantitatif », dans P. Cabrera et M. Santos (eds.), *Ceràmiques jònies d'època arcaica : centres de producció i comercialització al Mediterrani Occidental (Empúries, del 26 al 28 de maig de 1999)*, Barcelone, coll. « Monografes emporitanes » (11), 2001, p. 137-146.

Sourisseau 1997 : J.-C. Sourisseau, *Recherches sur les amphores de Provence et de la basse-vallée du Rhône aux époques archaïque et classique (fin VIIe-début IVe s. av. J.-C.)*, Thèse de Doctorat nouveau régime, Université de Provence Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 1997, 441 p.